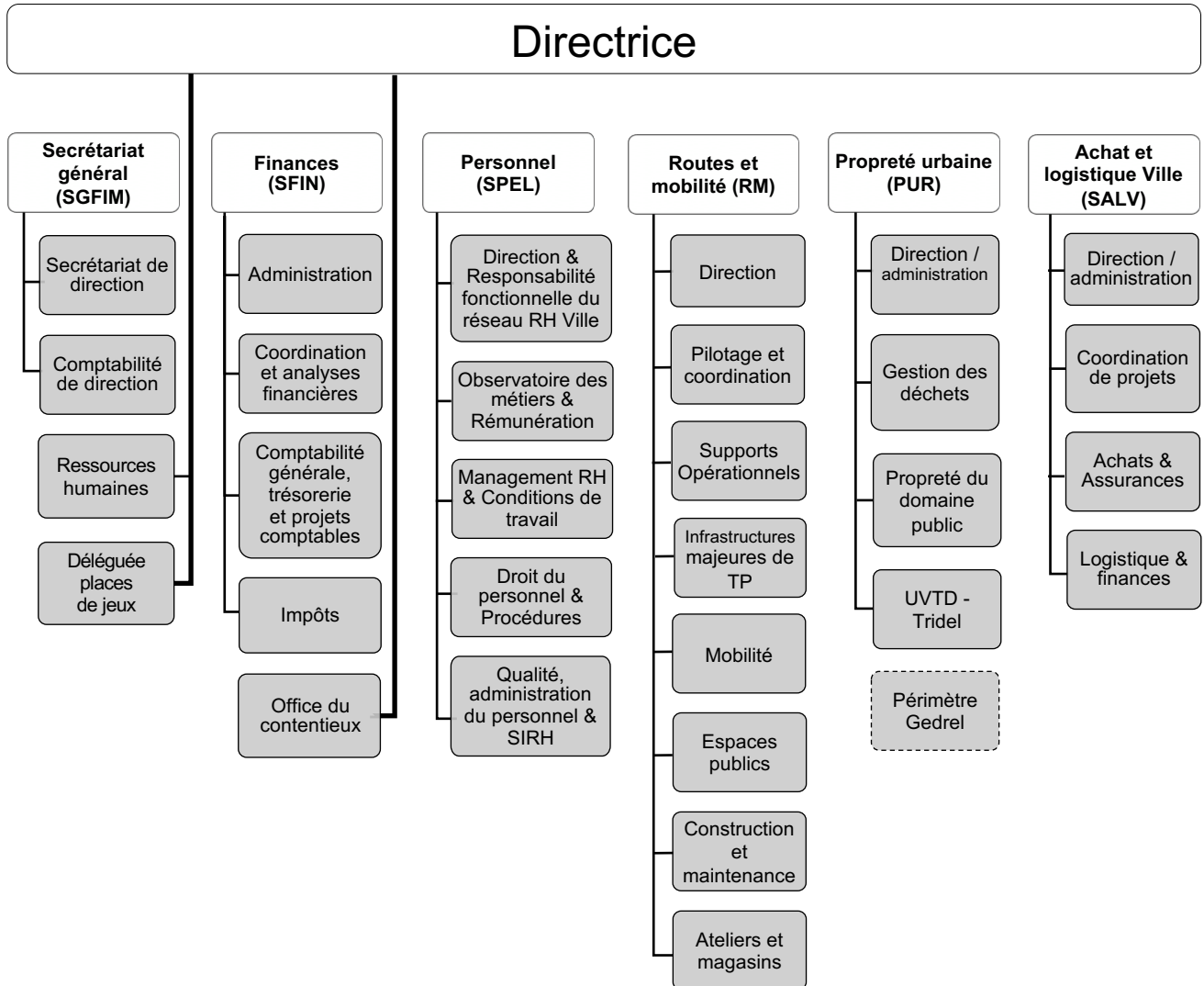


Direction des finances et de la mobilité



Direction des finances et de la mobilité (FIM)

La Municipalité a présenté sa politique en matière d'égalité entre les femmes et les hommes afin de renforcer l'ancrage institutionnel et la visibilité du principe d'égalité dans l'administration en assurant l'égalité salariale, en favorisant l'articulation entre vie privée et vie professionnelle pour les femmes et les hommes, en visant une répartition plus équilibrée dans toutes les fonctions et à tous les niveaux ainsi qu'en prévenant et luttant contre le harcèlement sexuel.

L'année 2019 a permis d'améliorer la sécurité et le confort des piéton-ne-s, notamment des plus vulnérables, avec la sécurisation des abords des écoles et l'amélioration de l'attractivité de la marche en Ville, l'inauguration de quatre nouvelles zones 30 km/h ainsi que du premier espace public de poche provisoire lausannois (Parklet). Côté stationnement, l'introduction du système Paybyphone permet désormais de payer le stationnement pour la durée effective d'utilisation à l'aide d'un smartphone. La Municipalité a arrêté sa stratégie d'intervention en matière d'assainissement du bruit routier qui prévoit notamment la mise en place de nouvelles zones modérées, la limitation à 30 km/h de nuit et la pose de revêtements phono-absorbants. Les efforts en faveur de la mobilité douce se sont poursuivis, avec l'inauguration de la ligne « olympique », qui a permis de renforcer l'offre de transports publics le long du littoral, dans une zone fortement fréquentée (trafic des pendulaires et de loisirs) et l'étoffement du réseau cyclable (+4.9 km).

La Municipalité a porté une attention toute particulière au centre-ville qui est un endroit extrêmement sollicité et apprécié : elle a ajusté les interventions de nettoyage aux nouvelles habitudes de vie et de consommation et poursuivi son programme de rénovation des WC. L'opération anti-tag a permis de conclure de nombreuses conventions avec les propriétaires privés pour le nettoyage des tags sur le domaine privé.

La Municipalité a poursuivi sa politique d'achat de véhicules propres, avec notamment la mise en service de deux nouveaux camions hybrides, équipés d'une presse électrique, ce qui permet de réduire les nuisances sonores et la pollution tout en réalisant d'importantes économies en termes de carburant et d'entretien.

SECRETARIAT GÉNÉRAL (SGFIM)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Direction et administration

- appui sur les enjeux stratégiques
- préparation et suivi des affaires du Conseil communal et de la Municipalité au sein de la direction
- contacts avec la presse, en appui des services de la direction
- communication interne et externe de la direction
- direction de projets stratégiques ou transversaux
- coordination administrative transversale au sein de la direction
- suivi des participations et des subventions
- secrétariat de la directrice

Places de jeux

- planification, conception et gestion des places de jeux
- déléguée du Bureau de la prévention des accidents à la sécurité pour la Ville de Lausanne
- conseil auprès des différents services de la Ville pour l'aménagement et la sécurité des places de jeux

Comptabilité de direction

- établissement, pour la direction et en collaboration avec ses services, du budget de fonctionnement, du plan des investissements et du bouclage des comptes
- responsabilité, entre autres, du contrôle budgétaire, du respect des règles administratives, de la passation des écritures, de l'enregistrement des factures et de la gestion administrative et comptable du personnel de la direction
- gestion administrative et comptable de la subvention annuelle de CHF 80.- par habitant-e
- tenue de la comptabilité des sociétés Gedrel S.A., Parking-Relais lausannois S.A. et Boisy TV S.A.

Ressources humaines

- gestion des ressources humaines : recrutement et accompagnement des collaborateurs, conseil aux cadres, suivi des formations continues, gestion et suivi des situations de santé et gestion des conflits

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Comptabilité FIM	6.00	6.00	6.00	6.00
Direction FIM	4.00	4.50	4.30	4.30
Places de jeux	0.80	0.80	0.80	0.80
Ressources humaines	2.80	1.80	2.80	2.80
Total service	13.60	13.10	13.90	13.90

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2018 au 31 décembre 2019
Total service	+0.30

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	n	ept	n	ept
Comptabilité FIM	7	6.00	7	6.00
Direction FIM	5	4.50	6	4.30
Places de jeux	1	0.80	1	0.80
Ressources humaines	2	1.80	3	2.80
Total service	15	13.10	17	13.90

Tableau 2.2. - apprenti·e·s

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	n		n	
Total service	0		0	

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2019	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
Total service	2	4

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	
Démission	1
Départ à la retraite	
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement suppr. de poste	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	1

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Le Secrétariat général a été doté de 0.3 ept supplémentaire, compensé au sein de la direction, afin d'apporter un appui stratégique dans le traitement de dossiers ponctuels et spécifiques.

Le Secrétariat général a veillé à la bonne coordination des dossiers transversaux au sein de la direction et apporté un appui stratégique général. Il a poursuivi la mise en place du suivi des participations et des subventions de la Ville qui s'est concrétisée par l'adoption d'une nouvelle directive relative à l'octroi et au suivi des subventions, la première révision de la directive relative aux participations de la Ville à des personnes morales ainsi que du modèle de lettre de mission, et l'extension du périmètre du registre des participations à l'ensemble des participations de la Ville (quelque 150 participations). Il a été répondu, avec l'appui des différents services de la direction, à quelque 150 courriers/courriels.

La cellule RH, qui couvre les services SGFIM, SFIN, SALV et SPEL, a été particulièrement sollicitée dans le domaine du recrutement du personnel fixe et auxiliaire (29 recrutements concrétisés). Elle a aussi été impliquée dans les projets de réorganisation des services dédiés et a appuyé les chef-fe-s de service dans le traitement de dossiers individuels complexes. La Ville de Lausanne s'étant engagée dans le projet LIFT (accueil des jeunes écolier-ère-s), la cellule RH a assuré la promotion interne et a obtenu six places de travail hebdomadaires au sein des différents services de la direction.

La concrétisation du développement de la politique publique des places de jeux s'est poursuivie avec le réaménagement de divers projets d'espaces de jeux (Vaudaire, Château de Béthusy, Bellevaux, Boveresses, Château de Beaulieu, jeux d'eau à la place Arlaud, pérennisation des balançoires de la place de la Louve, etc.), la sécurisation d'une dizaine de places existantes et le déploiement de la place de jeux itinérante L'Akabane. La déléguée aux places de jeux a également planché sur les projets à venir (Les Bossons, le Champ du Grand-Chêne, Montbenon, Solitude, Cité Vieux Bourg, Blécherette, etc.), sur la rédaction d'une nouvelle brochure présentant les places de jeux de la Ville, dont la publication est prévue en 2020, ainsi que sur le renouvellement des pages internet qui leur sont consacrées.

Subvention80

Un processus de relance automatique des ayants droit a été intégré dans la plateforme subvention80 en 2019 : il a permis de réduire la charge administrative. Le versement de la subvention80 pour l'année 2018 a démarré en mai 2019 pour atteindre un taux de versement de 94.6% en fin d'année. Le droit à la subvention80 pour la période 2017 s'est éteint au 31 décembre 2019, avec un taux de versement de 97.3% (97.5% en 2016).

SERVICE DES FINANCES (SFIN)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Administration

- secrétariat de la Commission permanente des finances

Coordination et analyses financières

- gestion des processus de réalisation du budget et du plan des investissements
- préparation des préavis relatifs au budget et aux comptes
- suivis budgétaire, de la trésorerie et des investissements à l'intention de la Municipalité
- collaboration à la notation financière de la Ville
- analyses techniques et financières diverses

Comptabilité générale

- gestion du processus et bouclage des comptes
- gestion du plan comptable, du logiciel informatique, supervision de la comptabilité de la Ville ainsi que de quelques fonds et fondations
- gestion de la trésorerie et de la dette
- gestion du suivi financier des cautionnements, subventions et des participations
- soutien à l'implémentation du système de contrôle interne

Impôts

- tenue à jour des rôles spéciaux d'impôts des contribuables lausannois-e-s et relations avec l'Administration cantonale des impôts et l'Office d'impôt des districts de Lausanne et Ouest lausannois
- suivi des dossiers de répartitions intercommunales d'impôts et contrôle des domiciles secondaires
- organisation et gestion du bureau d'information fiscale en collaboration avec l'Office d'impôt

Contentieux

- recouvrement des créances de la Ville et de la Caisse de pensions du personnel communal, à l'exception des montants dus aux Services industriels et à l'Office d'impôt
- gestion de la caisse communale

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Contentieux	16.20	16.20	16.00	15.00
Coordinat. & analyses financ.	4.00	4.00	4.00	3.95
Cpta Gén.trésorerie projets	12.30	9.70	13.30	11.85
Direction - SFIN	1.75	1.75	1.75	1.75
Impôts	3.00	3.00	3.00	3.00
Total service	37.25	34.65	38.05	35.55

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2018 au 31 décembre 2019
Total service	+0.80

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	n	ept	n	ept
Contentieux	18	16.20	17	15.00
Coordinat. & analyses financ.	4	4.00	4	3.95
Cpta Gén.trésorerie projets	11	9.70	13	11.85
Direction - SFIN	2	1.75	2	1.75
Impôts	3	3.00	3	3.00
Total service	38	34.65	39	35.55

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	31 décembre 2018	31 décembre 2019
	n	n
	0	0
Total service	0	0

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2019	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	1	3
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	0	0
Total service	1	3

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	
Démission	
Départ à la retraite	
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement suppr. de poste	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	1
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	1

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Le Service des finances a été doté de 0.8 ept supplémentaire afin d'assurer la nouvelle mission qui lui a été confiée dans le cadre du suivi des participations et des subventions: un spécialiste de l'analyse des risques a été engagé à 100%, 0.2 ept de son poste étant couvert par compensation interne.

Le service poursuit et coordonne la mise en œuvre du projet visant à remplacer le système comptable actuel GEFI par un ERP financier d'ici la fin de la législature et travaille également activement à cartographier, uniformiser et simplifier les processus comptables et financiers au sein de la Ville. Le préavis N°2019/22 y relatif « *Implémentation d'un nouveau système d'information financier au sein de la Ville (SIF)* » a été validé en juin 2019 par le Conseil communal.

Dette communale

En 2019, 51 opérations d'emprunts à court terme (moins d'une année) ont été conclues. Deux emprunts ont été effectués pour CHF 200 millions. Quatre emprunts à long terme, pour un total de CHF 140 millions, ont été remboursés.

Information fiscale (BIF)

En collaboration avec l'Office d'impôt des districts de Lausanne et Ouest lausannois, le Bureau d'information fiscale a ouvert ses portes du 11 février au 15 mars 2019. Une équipe de six taxateur-trice-s a répondu à 4'608 personnes, pour lesquelles 4'367 déclarations d'impôt ont été remplies. Ce service gratuit est très apprécié tant des Lausannois-e-s que du Canton qui a bénéficié de dossiers pré-taxés.

Impôt sur les chiens

Au 31 décembre 2019, 4'273 chiens étaient inscrits au rôle. L'émolument communal frappant l'inscription de tout nouveau chien a permis la facturation de 813 bordereaux, générant CHF 18'880.- de recettes.

Frontalier·ère·s

Les éléments traités en 2019 correspondent aux salaires 2018 :

	2017	2018
nombre frontalier·ère·s	6'050	6'552
employeurs	1'067	1'095
impôts en CHF	10'875'129	11'639'074

Résidences secondaires

En 2019, 404 procédures (questionnaires) ont été engagées. 161 nouvelles domiciliations fiscales ont été forcées et 158 dossiers sont encore en examen à l'Administration cantonale des impôts.

A titre d'exemple, les domiciliations fiscales forcées ayant une décision de taxation pour la période fiscale 2017 (96% des dossiers ont été facturés jusqu'à fin 2019) ont généré une recette de CHF 547'484.-.

Le tableau ci-dessous renseigne sur les taxations établies et l'impôt communal facturé, sur la base des cas dont le rôle a été forcé :

Périodes fiscales forcées	Périodes fiscales taxées (en CHF)				
	2014	2015	2016	2017	2018
2014	747'239	712'032	522'424	471'148	249'508
2015		1'140'623	1'163'061	811'138	373'875
2016			765'050	659'342	344'256
2017				547'484	305'170
2018					240'647

*selon l'année, un certain nombre de dossiers sont encore à taxer par l'Office d'impôt

Contentieux

Le nombre d'affaires en cours s'élevait à 51'228 à fin 2019, représentant un montant d'un peu plus de CHF 14.3 millions. Ces chiffres sont en hausse par rapport à 2018 en raison de la reprise des procédures de recouvrement suite à la mise en production du nouveau logiciel.

La cellule chargée du recouvrement des actes de défaut de biens a encaissé la somme de CHF 495'573.75, ce qui constitue un résultat très satisfaisant compte tenu du montant moyen assez faible des actes de défaut de biens et de l'ancienneté d'une partie de ceux-ci. Le montant total recouvré entre le printemps 2014 et la fin de l'année 2019 s'élève à CHF 3'123'642.90. L'ensemble des opérations liées aux actes de défaut de biens représente 27'698 affaires à fin 2019, pour un montant de CHF 19.7 millions. Ces affaires s'ajoutent à celles qui figurent ci-dessus.

Commission communale de recours en matière d'impôts communaux et de taxes spéciales (CCRI)

Le secrétariat de la CCRI dépend depuis le 1^{er} janvier 2019 du secrétariat du Conseil communal.

SERVICE DU PERSONNEL (SPEL)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

L'article 74 du règlement pour le personnel communal (RPAC) définit les tâches du SPEL :

- développer et mettre en œuvre une politique du personnel harmonisée, globale et cohérente, répondant aux besoins de l'administration communale, afin d'améliorer les prestations aux usagères et aux usagers et de favoriser le développement des compétences et la motivation du personnel communal
- coordonner les mesures et décisions d'application du présent règlement, notamment en ce qui concerne le recrutement, le management, la formation continue, l'évolution professionnelle, les principes de rémunération (classification, normes salariales, avancement et promotion), la santé et la sécurité au travail, la formation des apprenti·e·s

Direction

- promouvoir et maintenir l'égalité entre femmes et hommes au sein de l'administration communale ; veiller à l'application des mesures arrêtées par la Municipalité
- centraliser tous les renseignements relatifs au personnel communal
- gérer le portefeuille des assurances de personnes
- pilotage centralisé des processus de gestion des ressources humaines au sein de toute l'administration
- coordination du réseau RH Ville, décentralisé dans les services communaux (env. 100 personnes)
- coordination et participation aux rencontres régulières entre la délégation municipale aux affaires du personnel (DMAP) et les partenaires sociaux
- gestion du service et conduite du personnel
- lancement et supervision des projets stratégiques et transversaux du service
- développement et promotion de l'égalité entre femmes et hommes et de la diversité dans l'administration
- gestion du contentieux relatif au nouveau système de rémunération

Observatoire des métiers et rémunération (OMR)

- pilotage du système de rémunération du personnel communal et des mécanismes salariaux
- gestion des processus paie et contrôles des salaires, des assurances sociales et de l'imposition
- gestion déléguée des allocations familiales
- expertises et contrôles des notes à la Municipalité relatives à des mesures particulières ou exceptionnelles de rémunération individuelle
- expertise et audits dans le domaine de la réorganisation des services de l'administration
- développement et gestion du monitoring RH de la Ville

Management RH & Conditions de travail (MRH & CT)

- gestion globale du développement RH (formation) et de l'apprentissage (+ de 200 apprenti·e·s de la Ville)
- conciliation vie privée – vie professionnelle
- appui aux services sur les questions d'aménagement du temps de travail (ATT) et de gestion des absences et congés
- pilotage des processus de recrutement et de mobilité interne
- participation à la gestion des garderies communales offrant des places au personnel de la Ville
- consultation sociale d'entreprise

Droit du personnel et procédures (DPP)

- répondant des services de la Ville pour les questions juridiques relevant du personnel
- expertise et appui dans le déroulement de procédures relatives à la gestion du personnel
- gestion des dossiers litigieux

Qualité, administration du personnel & SIRH (QUASYS)

- gestion administrative du personnel (de l'embauche à la fin d'emploi)
- gestion informatisée des processus RH (maintenance et intégration du système d'information ; support et formation)
- conduite de projets en lien avec le système d'information des ressources humaines (SIRH)
- gestion de l'ERP PeopleSoft, des projets et des formations au réseau RH y relatifs

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Cellule contentieux syst. rém.	3.60	4.20	5.00	5.40
Dir. SPEL & resp. réseau RH	2.90	2.70	5.00	4.50
Droit du personnel & procédure	4.60	4.60	5.50	5.40
Management RH & cond. travail	13.05	7.95	12.85	10.35
Observ. Métiers & rémunération	13.10	11.50	13.10	13.30
Qualité, Adm. du pers. & SIRH	9.70	9.70	9.40	9.70
Total service	46.95	40.65	50.85	48.65

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2018 au 31 décembre 2019	
	ept alloués	variation
Total service	50.85	+3.90

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	n	ept	n	ept
Cellule contentieux syst. rém.	5	4.20	7	5.40
Dir. SPEL & resp. réseau RH	3	2.70	5	4.50
Droit du personnel & procédure	5	4.60	6	5.40
Management RH & cond. travail	10	7.95	12	10.35
Observ. Métiers & rémunération	14	11.50	16	13.30
Qualité, Adm. du pers. & SIRH	11	9.70	11	9.70
Total service	48	40.65	57	48.65

Tableau 2.2. - apprenti·e·s

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	n		n	
Centre de formation	23		23	
Total service	23		23	

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2019	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	6	17
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	2	0
Total service	8	17

Une des embauches concerne un transfert entre services effectué par étapes.

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	1
Décès	
Démission	3
Départ à la retraite	1
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement suppr. de poste	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	1
Total service	6

ADMINISTRATION DU PERSONNEL DE LA VILLE
Tableau des effectifs / postes

Effectif des fonctionnaires et des personnes engagées par contrat de droit privé au 31.12.2019

	nb pers .phy- siques *	total ept occupés *	total ept alloués **	écart en ept (C - B)	écart en % (D/C)
	A	B	C	D	E
Culture et développement urbain	313	248,67	266,47	17,80	6,7%
Secrétariat municipal	79	70,15	76,90	6,75	
Secrétariat général	41	34,40	36,70	2,30	
Service de la culture	72	52,65	53,45	0,80	
Service bibliothèques et archives de la Ville	75	51,32	51,82	0,50	
Service de l'urbanisme	37	31,55	38,10	6,55	
Contrôle des finances de la Ville de Lausanne	9	8,60	9,50	0,90	
Sécurité et économie	1268	1187,25	1223,32	36,07	2,9%
Secrétariat général	38	27,75	28,80	1,05	
Corps de police	692	655,75	664,30	8,55	
Service de protection et de sauvetage	237	220,50	226,77	6,27	
Service du contrôle des habitants	40	35,70	39,70	4,00	
Service de l'économie	60	54,05	56,65	2,60	
Service de l'eau	201	193,50	207,10	13,60	
Sports et cohésion sociale	654	554,61	643,56	88,95	13,8%
Secrétariat général	21	17,10	17,10	0,00	
Service des sports	95	87,11	88,86	1,75	
Service social de Lausanne	292	234,40	264,05	29,65	
Service du travail	170	151,00	201,85	50,85	
Service des assurances sociales	76	65,00	71,70	6,70	
Logement, environnement et architecture	637	544,25	568,69	24,44	4,3%
Secrétariat général et cadastre	61	54,05	55,70	1,65	
Service du logement et des gérances	155	89,45	98,29	8,84	
Service d'architecture	32	28,90	30,80	1,90	
Service des parcs et domaines	308	295,10	300,45	5,35	
Service d'organisation et informatique	81	76,75	83,45	6,70	
Enfance, jeunesse et quartiers	1362	823,25	871,73	48,48	5,6%
Secrétariat général	140	94,80	97,53	2,73	
Service d'accueil de jour de l'enfance	686	461,18	492,94	31,76	
Service des écoles primaires et secondaires	408	180,35	187,23	6,88	
Service de santé et prévention	59	40,82	45,23	4,41	
Service de psychologie scolaire	69	46,10	48,80	2,70	
Finances et mobilité	686	649,48	675,53	26,05	3,9%
Secrétariat général	17	13,90	13,90	0,00	
Service des finances	39	35,55	38,05	2,50	
Service du personnel	57	48,65	50,85	2,20	
Service achat et logistique Ville	40	38,13	39,53	1,40	
Service des routes et de la mobilité	194	184,40	199,40	15,00	
Service de la propreté urbaine	339	328,85	333,80	4,95	
Direction des services industriels	541	506,93	544,55	37,62	6,9%
Secrétariat général	29	27,20	28,30	1,10	
Services partagés	62	47,73	53,65	5,92	
Service commercial	100	91,85	96,45	4,60	
Service patrimoine	98	93,25	101,95	8,70	
Service production	95	93,25	100,85	7,60	
Service réseaux	157	153,65	163,35	9,70	
Total Ville au 31.12.2019	5 461	4 514,44	4 793,85	279,41	5,8%
Total ville au 31.12.2018	5 432	4 509,75	4 754,09	244,34	5,1%
Variation	29	4,69	39,76	35,07	
Répartitions Femmes/Hommes					
	Femmes	Hommes	Total	Plein temps	Temps partiel
Effectifs au 31.12.2019	2 542	2 919	5 461	3 042	2 419
Effectifs au 31.12.2018	2 491	2 941	5 432	3 074	2 358
Variation	51	-22	29	-32	61
En % au 31.12.2019	46,5%	53,5%		55,7%	44,3%
En % au 31.12.2018	45,9%	54,1%		56,6%	43,4%

* inclus le personnel en congé non payé

** ces chiffres sont basés sur les données enregistrées dans PeopleSoft par les services selon leur plan des postes en 2019

Grille des fonctions			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	
1 Sécurité, protection et inspection	Police	Support	100				■	■											
		Travaux professionnels - Généraliste	101						■	■		■							
		Travaux professionnels - Spécialiste	102								■	■	■						
		Conduite I	103								■	■	■						
		Conduite II	104											■	■	■			
	Inspection et contrôle	Travaux professionnels - Généraliste	110				■	■	■	■									
		Travaux professionnels - Spécialiste	111							■	■	■							
		Conduite I	112					■	■	■									
		Conduite II	113									■	■	■					
	Secours et incendie	Travaux professionnels - Généraliste	120						■	■	■								
		Travaux professionnels - Spécialiste	121									■	■	■					
		Conduite	122									■	■	■	■				
	Urgences et soins	Travaux professionnels - Généraliste	130						■	■	■								
		Travaux professionnels - Spécialiste	131									■	■						
		Conduite	132									■	■	■					
	Protection de la population	Support	140		■	■													
Travaux professionnels - Généraliste		141					■	■											
Travaux professionnels - Spécialiste		142							■	■									
Conduite I		143						■	■	■									
Conduite II		144									■	■	■	■					
2 Pédagogie, insertion, prestations sociales et de santé	Formation, éducation et accueil	Support	200			■	■												
		Travaux professionnels - Généraliste I	201				■	■											
		Travaux professionnels - Généraliste II	202						■	■									
		Travaux professionnels - Généraliste III	203								■	■							
		Travaux professionnels - Spécialiste	204								■	■	■						
		Conduite I	205								■	■	■						
	Prévention et santé Prestations sociales	Travaux professionnels - Généraliste I	210				■	■	■	■									
		Travaux professionnels - Généraliste II	211							■	■								
		Travaux professionnels - Généraliste III	212									■	■						
		Travaux professionnels - Spécialiste	213									■	■	■					
		Conduite	214									■	■	■					
		Travaux professionnels - Généraliste I	220							■	■								
	Insertion et placement	Travaux professionnels - Généraliste II	221							■	■								
		Conduite	222									■	■	■					
		Travaux professionnels - Généraliste I	230							■	■								
	3 Nature et gestion du patrimoine	Nature	Support	300	■	■	■	■											
Travaux professionnels - Généraliste			301				■	■											
Travaux professionnels - Spécialiste			302						■	■		■							
Conduite I			303				■	■	■										
Conduite II			304							■	■	■							
Conduite III			305										■	■					
Musées et patrimoine culturel		Support	310	■	■	■	■												
		Travaux professionnels - Généraliste	311				■	■	■	■									
		Travaux professionnels - Spécialiste I	312							■	■								
		Travaux professionnels - Spécialiste II	313									■	■	■					
		Conduite I	314								■	■	■						
		Conduite II	315										■	■	■	■			
Archives et information documentaire		Support	320	■	■	■	■												
		Travaux professionnels - Généraliste	321				■	■	■	■									
		Travaux professionnels - Spécialiste	322							■	■								
		Conduite	323									■	■	■	■				
Cultes et prestations funéraires	Support	330	■	■	■	■													
	Travaux professionnels - Généraliste	331				■	■	■											
	Travaux professionnels - Spécialiste	332							■	■		■	■						
	Conduite	333								■	■	■	■						
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	

Grille des fonctions			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	
4 Infrastructures, technique et construction	Etudes, conception et réalisation	Travaux professionnels - Généraliste	401																
		Travaux professionnels - Spécialiste I	402																
		Travaux professionnels - Spécialiste II	403																
		Conduite I	404																
		Conduite II	405																
		Conduite III	406																
	Mise en oeuvre et suivi	Support	410																
		Travaux professionnels - Généraliste	411																
		Travaux professionnels - Spécialiste	412																
		Conduite I	413																
		Conduite II	414																
		Conduite III	415																
	Logistique	Support	420																
		Travaux professionnels - Généraliste	421																
		Travaux professionnels - Spécialiste	422																
		Conduite I	423																
		Conduite II	424																
		Conduite III	425																
	Maintenance et exploitation	Support	430																
		Travaux professionnels - Généraliste	431																
		Travaux professionnels - Spécialiste	432																
		Conduite I	433																
		Conduite II	434																
		Conduite III	435																
	Ateliers et intendance	Support	440																
		Travaux professionnels - Généraliste	441																
		Travaux professionnels - Spécialiste	442																
		Conduite I	443																
		Conduite II	444																
		Conduite III	445																
	Prestations commerciales et marketing	Support	450																
		Travaux professionnels - Généraliste	451																
		Travaux professionnels - Spécialiste	452																
		Conduite I	453																
		Conduite II	454																
		Conduite III	455																
	Technologie de l'information et de la communication	Support	460																
		Travaux professionnels - Généraliste	461																
		Travaux professionnels - Spécialiste I	462																
		Travaux professionnels - Spécialiste II	463																
		Conduite I	464																
		Conduite II	465																
	5 Administration, conseil et finances	Administration et conseil	Support	500															
			Travaux professionnels - Généraliste	501															
			Travaux professionnels - Spécialiste I	502															
Travaux professionnels - Spécialiste II			503																
Conduite I			504																
Conduite II			505																
Comptabilité et finances		Support	510																
		Travaux professionnels - Généraliste	511																
		Travaux professionnels - Spécialiste I	512																
		Travaux professionnels - Spécialiste II	513																
		Conduite I	514																
		Conduite II	515																
Gestion de dossiers		Support	520																
		Travaux professionnels - Généraliste	521																
		Travaux professionnels - Spécialiste	522																
		Conduite I	523																
		Conduite II	524																
		Conduite III	525																
6 Management, expertise et soutien stratégique	Expertise	Travaux professionnels - Expert I	600																
		Travaux professionnels - Expert II	601																
	Management	Management I	610																
		Management II	611																

La grille des fonctions permet de regrouper l'ensemble des postes de la Ville de Lausanne dans un seul et unique document sous une forme matricielle. Les postes sont rattachés à des fonctions évaluées de manière uniforme selon les compétences et sollicitations nécessaires à leur exercice. La méthode d'évaluation des fonctions utilisée a en effet pour but la valorisation des fonctions communales par rapport à des compétences et sollicitations communes. La grille des fonctions est composée de deux axes :

- l'axe vertical métiers se découpe en 6 branches d'activités et 25 domaines professionnels recouvrant les missions et responsabilités de la Ville de Lausanne. Chaque domaine est composé de plusieurs chaînes ;
- l'axe horizontal correspond à la valorisation du travail et se découpe en 16 niveaux d'exigences.

Chaque domaine a ses caractéristiques propres et reflète les exigences des métiers qui y sont intégrés. Les domaines sont composés de plusieurs chaînes. Chaque chaîne est généralement composée de deux à quatre fonctions dont les niveaux d'exigences augmentent au fil des compétences et sollicitations qui leur sont associées. A chaque fonction correspond un profil de compétences qui renvoie au niveau d'exigences attendu en termes de compétences et de sollicitations selon les critères de la méthode d'évaluation des fonctions.

La grille des fonctions est un outil qui est amené à évoluer.

DIRECTION

Le Service du personnel a été doté de 2.9 ept supplémentaires afin de :

- renforcer la Cellule de gestion du contentieux relatif à l'introduction du nouveau système de rémunération (CCSR) en vue de traiter tous les dossiers soumis par la Commission de recours individuels dans les délais (1.4 ept à durée déterminée, jusqu'au 31.12.2021) ;
- anticiper le transfert des prestations de santé et sécurité au travail en 2020 (0.5 ept du Secrétariat municipal au SPEL) ;
- pallier une absence prolongée avant un départ prévu (1 ept en sur-occupation).

L'arrivée de la nouvelle cheffe de service au 1^{er} février et de plusieurs cadres, a permis de réaffirmer les prestations de base du service tout en souhaitant les développer et les améliorer, ceci en parallèle des clarifications sur le fonctionnement du réseau RH de la Ville.

Coordination du réseau RH Ville

La réflexion sur le fonctionnement du réseau RH Ville a abouti en décembre 2019. La Municipalité a ainsi adopté une nouvelle structuration des rôles RH (responsable RH de direction, responsable RH de service(s), conseiller-ère RH et assistant-e RH), afin d'optimiser et clarifier le fonctionnement du réseau RH Ville.

Projet stratégiques et transversaux

Le 1^{er} novembre, le SPEL a engagé une nouvelle adjointe à la cheffe de service en charge des projets stratégiques et transversaux, afin notamment de travailler sur l'amélioration continue et la simplification des processus de travail du service.

Egalité et diversité

Le rapport-préavis N°2019/28 « *Intentions municipales en matière d'égalité entre les femmes et les hommes dans l'administration lausannoise* » a été soumis au Conseil communal en juin 2019. Il propose une feuille de route pour l'égalité dans la politique du personnel pour les années à venir, basée sur cinq axes prioritaires : ancrage institutionnel, égalité salariale, conciliation entre vie privée et vie professionnelle, mixité et lutte contre le harcèlement sexuel.

L'analyse de l'égalité salariale a été effectuée en mars 2019 en utilisant le logiciel mis à disposition par la Confédération (Logib). Le résultat indique que, pour l'ensemble du personnel de la Ville, l'écart salarial est de 4.1% en défaveur des femmes et qu'il s'est réduit depuis l'entrée en vigueur du nouveau système de rémunération Equitas (5.7% en janvier 2017).

Un projet-pilote de jobsharing a été coordonné : deux duos ont bénéficié d'un coaching spécialisé et un échange a été organisé dans le but d'élaborer des recommandations à l'égard des responsables RH et cadres de la Ville.

La Ville de Lausanne a accueilli 368 enfants dans le cadre de la journée « Oser tous les métiers » (JOM), introduite en 2003.

Cellule de gestion du contentieux relatif à l'introduction du nouveau système de rémunération (CCSR)

Au 31 décembre 2019, sur les 725 dossiers transmis par la Commission de recours individuel (CRI) à la CCSR, 655 avaient été traités et 70 étaient en cours d'examen.

Décisions de classification / avenants confirmés par la CRI	506
- dont recours rejetés	499
- dont recours déclarés irrecevables	7
Décisions de classification / avenants modifiés	68
- dont recours admis par la CRI	18
- dont conventions conclues dans le cadre de recours	50

Dossiers en cours de traitement	151
- dossiers traités par la CCSR	70
- dossiers en attente d'une décision de la CRI	81
Total	725
Nb de dossiers archivés par la CRI	493
Nb de dossiers pendants auprès du Tribunal cantonal	9

OBSERVATOIRE DES MÉTIERS ET RÉMUNÉRATION

Organisation, rémunération et monitoring (ORM)

Au premier janvier 2019, les unités Rémunération globale et monitoring RH et Audits organisationnels et mesures individuelles ont été fusionnées afin de créer l'unité Organisation, rémunération et monitoring RH (ORM) qui est dirigée en jobsharing par les deux ex-adjointes des chef·fe·s des unités ainsi regroupées.

L'unité a examiné 15 dossiers de changements organisationnels et traité 274 demandes de mesures individuelles.

En parallèle, une part importante de l'activité a été consacrée au soutien dans les déterminations techniques en collaboration avec la CCSR. Concernant les demandes collectives déposées auprès de la Commission d'évaluation et de correction des fonctions, l'unité a remis deux nouveaux rapports d'analyse.

A la fin de l'année 2019, l'activité de contrôle et validation des fixations de salaires initiaux (FSI) a été transférée du domaine Qualité, administration du personnel & SIRH (QUASYS) à l'unité ORM.

L'année 2019 a également vu le déploiement de la solution cockpit RH, permettant le développement de tableaux de bord et d'indicateurs RH, auprès des directeur·trice·s, chef·fe·s de service, responsable RH de direction et responsable RH de service(s). Une phase de formation est prévue dès le début de l'année 2020.

Salaires et assurances sociales (S&A)

La section S&A a assuré le versement des salaires du personnel de la Ville ainsi que les paramétrages de paie et la livraison des rapports légaux dans le respect des délais imposés. En 2019, 8'806 certificats de salaires ont été édités. La procédure de contrôle des factures des cotisations à la Caisse de pensions du personnel communal (CPCL) mise en place en 2018 donne satisfaction, après ajustements. En 2019, un audit conjoint des caisses AVS et SUVA portant sur cinq années (2014 à 2018) a relevé l'excellente tenue des dossiers salariaux.

Le bureau du contrôle des salaires a procédé aux vérifications de la cohérence des mutations effectuées sur les dossiers du personnel ainsi qu'aux contrôles des éléments variables enregistrés sur les salaires. En 2019, sous l'impulsion du Contrôle des finances de la Ville de Lausanne, une nouvelle procédure de réconciliation de la ventilation a été mise en place avec succès. Le système comptable GEFI a été alimenté mensuellement sans retard avec les données salariales.

La caisse déléguée d'allocations familiales a versé CHF 12'422'935.- d'allocations familiales à 1'752 bénéficiaires.

MANAGEMENT RH & CONDITIONS DE TRAVAIL (MRH&CT)

Développement et apprentissage

L'unité est en charge de la mise en application de la convention entre le Centre d'éducation permanente (CEP) et la Ville. 477 inscriptions aux cours catalogues du CEP ont été validées en 2019, pour un total de 914 journées individuelles de formation. On relève la participation de 115 personnes aux cours dits sur mesure, dans le cadre de 10 mandats réalisés par le CEP.

Le CEP a également enregistré 1'129 inscriptions représentant 806 jours de formation, aux cours dits spéciaux, pris en charge par les services et/ou le budget du SPEL, ceux-ci étant obligatoires.

A la rentrée scolaire 2019, l'administration communale comptait 194 apprenti·e·s, formé·e·s dans une trentaine de professions différentes en vue d'obtenir un certificat fédéral de capacité (CFC) ou une attestation fédérale de formation professionnelle (AFP).

Le centre de formation des apprenti·e·s du SPEL a formé 20 employé·e·s de commerce et quatre médiamaticien·ne·s, réparti·e·s dans 18 services partenaires. En juillet 2019, quatre apprenti·e·s ont terminé avec succès leur formation de commerce en recevant un CFC et deux d'entre eux ont obtenu en plus une maturité professionnelle.

Au niveau de la Ville, 68 apprenti·e·s sont arrivé·e·s au terme de leur formation en juillet 2019 ; 63 apprenti·e·s ont obtenu leur CFC, représentant un taux de réussite de 92.6%.

La Ville a reçu pour la cinquième année consécutive le Swiss Label Olympic, titre récompensant les entreprises favorisant le sport de compétition. En effet, le SPEL forme quatre apprenti·e·s pratiquant un sport d'élite et affilié·e·s au Centre Sport-études de Lausanne.

Qualité de vie au travail

Le déploiement du projet Aménagement du temps de travail (ATT) est arrivé à son terme en 2018. Les 39 services de l'administration appliquent la nouvelle réglementation et environ deux tiers des collaborateur·trice·s (3'807) gèrent leur temps de travail sur le logiciel TimeTool. Le solde, notamment les sapeuses pompières et sapeurs pompiers, le personnel de

terrain du Corps de police ainsi que quelques divisions et unités des services d'accueil de jour de l'enfance et des écoles primaires et secondaires, n'est pas en mesure de l'utiliser pour des raisons de contraintes horaires et d'accessibilité.

Une formation de base et un support technique et réglementaire sont dispensés tout au long de l'année à l'intention des gestionnaires dans les services, sur l'utilisation et la gestion des temps dans le système TimeTool, ainsi que dans le système PeopleSoft pour la gestion des absences.

Le contrôle du paiement des heures et des vacances a représenté 461 demandes en 2019.

L'unité a poursuivi le déploiement du programme Bien-être au travail et gestion des absences (BEST), réalisé à raison de deux directions par année, en vue d'une mise en œuvre pour l'ensemble des services à fin 2019.

Ainsi, pour 2019, la mise en place de BEST est intervenue dans les directions du logement, de l'environnement et de l'architecture, de sécurité et économie, ainsi que pour les services d'organisation et d'informatique et des écoles primaires et secondaires. Le programme a été communiqué au personnel des services concernés, à raison de 24 séances d'information.

Les formations BEST pour les cadres des directions et services cités ci-dessus, ainsi que pour les nouvelles et nouveaux cadres nommés en 2019, ont été réparties de la façon suivante :

Type de formation	Nombre de sessions de formations	Nombre de participant-e-s
Cours de base (1 jour)	16	178
Retour d'expérience (1/2 jour)	15	146

Des indicateurs permettant d'observer chaque mois l'évolution des absences des services ont permis d'identifier 584 cas d'absence de courte durée répétée, occasionnant des entretiens BEST (pour 37 services).

L'Espace enfance Vinet, qui offre 44 places, a connu un taux d'occupation moyen de 89.15%. Le subventionnement de la structure a été assumé à hauteur de 38.30% par le SPEL, le solde étant pris en charge par le Service d'accueil de jour de l'enfance (SAJE). Le 53% des employé-e-s bénéficiant de cette prestation habitent à Lausanne.

La Garderie de Sébeillon, qui offre 44 places, a connu un taux d'occupation de 87.04%. Le subventionnement de la structure a été assumé à hauteur de 11.53% par le SPEL, le solde étant pris en charge par le SAJE (82.25%) et la Haute école pédagogique (3.15%). Parmi les employé-e-s bénéficiant de cette prestation, 60% habitent à Lausanne. L'unité a participé aux séances de Comité de l'association des garderies de Tivoli et Vinet au travers de l'association Les Toupies.

La prestation d'accueil d'urgence pour le personnel communal a apporté une solution de garde d'urgence à deux familles durant l'année. Ces places ont été occupées à hauteur de 42% de la capacité d'accueil.

En 2019, la Consultation sociale d'entreprise a suivi 135 personnes dont 44 en première consultation. 25 personnes ont bénéficié du soutien du Fonds de secours en faveur du personnel communal, pour un montant total de CHF 68'308.80, correspondant à 168 paiements. Le Comité du Fonds de secours a accepté 16 nouvelles demandes qui représentent un montant total de CHF 82'102.90.

Le plan de mobilité du personnel de la Ville de Lausanne (PML), est géré par le SPEL depuis juin 2018 et concerne les déplacements pendulaires et professionnels :

	Nombre de bons Mobilis (contribution pour l'achat d'un abonnement annuel de transports publics)	Nombres de vélos électriques	Nombre de kit vélo
Déplacement pendulaires	1'327	7 (dont 1 triporteur)	50
	CFF – coûts	Abonnements Mobility – coûts	Flotte vélos électriques
Déplacement professionnels	CHF 125'292.75	CHF 82'708.25	174

Concernant l'utilisation de véhicules en carsharing, l'entreprise Mobility a, par souci d'économies, migré les abonnements transmissibles vers des abonnements nominatifs, depuis le 1^{er} janvier 2019.

L'opération Bike to work du mois de juin 2019 a de nouveau rencontré un vif succès, avec la participation de 47 équipes, contre 31 en 2018.

Le 14 novembre 2019, première participation de la Ville à la campagne Made visible pour sensibiliser les usager-e-s de la route à se rendre visible lorsque les journées de fin d'année raccourcissent. A cette occasion, des badges réfléchissants ont été distribués et mis à disposition gratuitement à l'ensemble du personnel de la Ville.

Recrutement et mobilité professionnelle

La spécialiste en mobilité et carrières a accompagné 81 employé-e-s dans leur projet d'évolution professionnelle (réorientation, précision d'un projet professionnel, apprentissage de techniques de recherche d'emploi, amplification de la confiance en soi, meilleure connaissance de soi et de ses compétences), durant les 11 premiers mois de l'année. La durée moyenne du suivi est d'environ sept à huit mois, dans un processus qui n'est pas nécessairement actif en continu. 25 services ont bénéficié de cette possibilité d'accompagnement.

Le format des annonces presse a été revu et incite notamment les candidat-e-s à se référer au site internet du service ; le coût moyen d'une annonce a ainsi diminué de trois quarts. En 2019, un peu plus de 200 postes ont été publiés dans les journaux locaux.

DROIT DU PERSONNEL ET PROCEDURES (DPP)

Depuis le 1^{er} avril 2019, le domaine DPP est composé d'une cheffe de domaine, de cinq juristes et d'une assistante ; la cellule de contentieux du système de rémunération (CCSR) a été directement rattachée à la cheffe du service.

Les juristes ont traité 101 fins de rapports de travail litigieux, dont 67 finalisés aboutissant à un licenciement/résiliation de contrat ou à une convention de départ. La commission paritaire a été saisie à deux reprises. Les juristes ont également traités 10 conventions de transfert. Le domaine a été amené à réviser ou préciser 23 instructions administratives et à répondre à près de 1'143 sollicitations juridiques émanant des différents services de la Ville (droit du travail, tant public que privé ; droit administratif, protection des données ; droit des obligations ; etc.), dont plus d'une centaine concernent des situations visant à recadrer les relations de travail (mises en demeure, avertissements, etc.), généralement en présence d'avocat·e·s ou de représentant·e·s des syndicats. Elle a également effectué quatre avis de droit étayés.

Egalement en charge du traitement des recours et contestations contre les décisions de licenciement auprès de la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal et du Tribunal des Prud'hommes, le domaine en a traité 12 au cours de cette année.

QUALITÉ, ADMINISTRATION DU PERSONNEL & SIRH (QUASYS)

Administration et fixation des salaires (APFS)

L'unité APFS a géré un total de 533 changements de taux d'activité durant l'année 2019, avec environ deux tiers sous la forme d'une augmentation de taux et un tiers d'une diminution de taux. Elle a également effectué 521 transferts (par transfert, on entend changement de poste, même si celui-ci s'effectue au sein du même service). Elle a également comptabilisé 2'000 demandes diverses adressées par les services, sous forme de courriers ou de formules, dont environ deux tiers concernent le personnel fixe.

L'année 2019 a permis la mise en place d'une gestion décentralisée de la fixation du salaire initial (FSI) dans le cadre du processus d'embauche, afin qu'elle soit produite au plus près du recrutement. C'est ainsi que, depuis le début de l'année, les services renseignent directement le SIRH avec les données salariales, données qui sont ensuite validées par APFS par le biais d'un flux informatisé. Plusieurs sessions de formation ont été mises en place, afin de pouvoir former l'ensemble des services. La responsabilité de la validation des salaires initiaux a été transférée en fin d'année au domaine Observatoire des métiers et de la rémunération. Ce transfert rend le processus plus cohérent, puisque cela permet à l'unité de centraliser le processus rémunération dans sa globalité.

La dématérialisation des dossiers du personnel s'est poursuivie durant l'année 2019.

Qualité et SIRH

Comme chaque année, de nombreuses évolutions fonctionnelles ont été émises par l'unité, dont notamment la mise en place de la gestion automatisée de la paie des auxiliaires mensualisé·e·s à compter du 1^{er} décembre 2019, qui permet de supprimer la saisie manuelle et mensuelle de tous les salaires du personnel auxiliaire par le biais d'événement de paie. Cette évolution importante s'est inscrite dans le projet global de simplification des processus administratifs, et permet dès lors un allègement de la charge administrative pour les services.

SERVICE DES ROUTES ET DE LA MOBILITÉ (RM)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Direction

- pilotage du service
- gestion des ressources humaines : recrutement et accompagnement des collaborateur·trice·s, conseil aux cadres, suivi des formations continues, gestion et suivi des situations de santé et gestion des conflits
- pilotage et coordination
- gestion du système qualité
- pilotage des investissements et des recettes liées aux projets
- gestion du budget annuel de fonctionnement
- gestion de la communication
- supports opérationnels
- gestion du secrétariat et rédaction des courriers ainsi que des documents en relation avec les autorités politiques
- gestion de la publicité visible depuis le domaine public (hormis celle liée aux commerces) et de la signalétique urbaine
- gestion et maintenance des technologies de l'information métiers du service : conception et gestion du système d'information sur le territoire en répondant aux objectifs du service en matière d'indicateurs
- soutien et conseil en matière de sécurité et de protection de la santé au travail

Mobilité

- planification de la mobilité urbaine
- production de la brochure Observatoire de la mobilité lausannoise
- définition et mise en application de la politique du stationnement sur le domaine public ; gestion du trafic par le biais de la programmation de la signalisation lumineuse
- coordination des chantiers communaux et interventions sur le domaine public visant à appliquer une stratégie garantissant l'accessibilité en ville, à minimiser les impacts pour les usager·ère·s et riverain·e·s et maîtriser l'enveloppe financière globale interservices
- gestion et maintenance de l'ensemble des infrastructures de la régulation lumineuse, des caméras de télé-circulation, des horodateurs, des bornes escamotables et des compteurs de trafic permanents, suivi et développement de ces équipements ainsi que de leurs centrales de surveillance

Espaces publics

- conception des aménagements urbains en répondant aux objectifs de qualité de l'espace public, de mobilité, d'accessibilité et de rôle social de l'espace rue
- promotion de la mobilité douce (piéton·ne·s et vélos)
- analyse des projets de construction privés soumis par le Bureau des permis de construire ; vérification de la conformité des aménagements autorisés dans les espaces frappés par les limites des constructions
- gestion et maintien du patrimoine des aménagements urbains (espaces publics) et portuaires
- direction générale ou locale des travaux de génie civil
- développement, entretien et conformité de tous les ouvrages d'art sis sur le domaine public
- réalisation de nombreuses interventions d'entretien constructif spécifiques du domaine public (pavage, entourage d'arbres, maintenance d'ouvrages, réfections localisées et travaux de sécurisation)

Ateliers et magasins

- support logistique aux autres services de la Ville et prestations artisanales (ateliers de mécanique et de carrosserie, ateliers de signalisation verticale, de serrurerie, de marquage routier, de menuiserie, de signalétique, etc.)
- entretien de la quasi-totalité des poids lourds de la Ville (plus de 600 unités)
- entretien des installations mécaniques sur le domaine public
- mise à disposition de matériel lié aux manifestations
- prestations de logistique (tout type de transport, etc.)
- pilotage du service hivernal
- gestion de l'occupation du domaine public et des permis de fouille
- surveillance de la bienfaisance des travaux privés exécutés sur le domaine public

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration (R&M)	2.6	2.00	6.70	6.60
Aménagements urbains (R&M)	11.70	10.50		
Cellule RH (R&M)	2.60	2.70	3.60	3.30
Conception			10.60	10.30
Coordination de projets majeurs	2.00	2.00	2.00	2.00
Direction (R&M)	8.50	7.50	8.00	8.00
Entretien du patrimoine			5.00	5.00
Espaces publics (R&M)	1.00	0.80		
Exploitation (R&M)	6.00	5.90	7.00	6.90
Finances et Communications			4.20	3.70
Génie civil (R&M)	11.00	11.00	11.00	10.00
Informatique - RM			4.00	3.90
Infrastructures routières (R&M)	8.00	6.00		
Mobilité (R&M)	9.90	9.80	10.80	9.70
Office signalétique urb. (R&M)	2.00	2.00	2.00	2.00
Pilotage & Coordination	10.70	10.70		
Police des constructions (R&M)	1.00	1.00	1.00	1.00
Réalisation			7.00	5.00
Section «ouvrages d'art»	4.00	4.00		
Surveillance dom. public (R&M)	6.50	6.50	6.50	6.50
Unité garage (R&M)	17.00	17.00	17.00	17.00
Unité services généraux (R&M)	9.50	9.50	9.50	8.90
Unité signalisation (R&M)	29.50	29.40	29.50	27.40
Unité transports (R&M)	27.00	26.70	27.00	26.20
Unité travaux (R&M)	29.00	24.00	27.00	21.00
Total service	199.50	189.00	199.40	184.40

Tableau 1.2.- variation de postes

	du 31 décembre 2018 au 31 décembre 2019
Unité administrative	
Total service	-0.10

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	n	ept	n	ept
Administration (R&M)	3	2.00	8	6.60
Aménagements urbains (R&M)	12	10.50		
Cellule RH (R&M)	4	2.70	5	3.30
Conception			12	10.30
Coordination de projets majeurs	2	2.00	2	2.00
Direction (R&M)	8	7.50	8	8.00
Entretien du patrimoine			5	5.00
Espaces publics (R&M)	1	0.80		
Exploitation (R&M)	6	5.90	7	6.90
Finances et Communications			5	3.70
Génie civil (R&M)	11	11.00	10	10.00
Informatique - RM			3	3.90
Infrastructures routières (R&M)	6	6.00		
Mobilité (R&M)	10	9.80	10	9.70
Office signalétique urb. (R&M)	2	2.00	2	2.00
Pilotage & Coordination	11	10.70		
Police des constructions (R&M)	1	1.00	1	1.00
Réalisation			5	5.00
Section «ouvrages d'art»	4	4.00		
Surveillance dom. public (R&M)	7	6.50	7	6.50
Unité garage (R&M)	17	17.00	17	17.00
Unité services généraux (R&M)	12	9.50	11	8.90
Unité signalisation (R&M)	30	29.40	28	27.40
Unité transports (R&M)	27	26.70	27	26.20
Unité travaux (R&M)	24	24.00	21	21.00
Total service	198	189.00	194	184.40

Tableau 2.2. - apprenti·e·s

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	n		n	
Administration (R&M)	1		1	
Finances et Communications			1	
Génie civil (R&M)	1		1	
Pilotage & Coordination	1			
Ressources & Budget	1		1	
Unité Garage (R&M)	2		2	
Unité transports (R&M)	1		1	
Unité travaux (R&M)	2			
Total service	9		7	

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2019	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	22	21
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	1	1
Total service	23	22

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	1
Convention de départ	
Décès	
Démission	9

Départ à la retraite	10
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	1
Licenciement suppr. de poste	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	1
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	22

DIRECTION

L'effectif a diminué de 0.1 ept qui a bénéficié à un autre service de la direction.

Le poste de chef-fe de la Division construction et maintenance a été repourvu au 1^{er} juillet, suite au transfert du chef de division en place au sein de la nouvelle Division projets d'infrastructures majeures de transports publics.

Suite à la création de la Division supports opérationnels au 1^{er} juillet, un nouveau poste de chef-fe de division a été créé. Cette division regroupe l'Unité administration et rédaction, l'Office de la signalétique urbaine, le Groupe informatique et la répondante sécurité.

Conformément au Programme de législature 2016-2021, le service a déployé la politique de mobilité et des espaces publics définie par la Municipalité en favorisant notamment la mobilité douce et les transports publics. Ainsi l'année 2019 a été marquée par les éléments suivants :

- adoption par le Conseil communal du rapport-préavis N°2018/26 portant sur le développement de zones de modération du trafic, la tranquillisation du trafic dans les quartiers et la mise en place de tests de limitation de la vitesse à 30 km/h la nuit ;
- coordination des projets d'infrastructures majeurs tels que le tunnel du LEB, les futurs chantiers du m2/m3, du tramway t1 et de la gare de Lausanne ;
- mise en place du paiement du stationnement de courte et longue durée à l'aide d'un smartphone au travers de l'application Paybyphone ;
- réalisation de quatre nouvelles zones de rencontre permettant la modération du trafic et l'amélioration de la qualité de vie dans les quartiers ;
- campagne de sécurisation des piéton-ne-s aux abords de plusieurs écoles communales ;
- inauguration de la ligne de bus 24, parcourant le littoral entre la Bourdonnette et la Tour Haldimand ;
- inauguration du passage inférieur est de Saint-François complètement rénové.

Ressources humaines

La cellule RH est dorénavant rattachée directement au chef de service.

PILOTAGE ET COORDINATION

Finances

Le service a réalisé ou piloté les démarches relatives à l'obtention de cofinancement de plusieurs projets. Ainsi le décompte final de la subvention de CHF 17'724'223.- relative à l'aménagement du réseau tl 08 – ce projet, dont la réalisation a débuté en 2006, comprend l'aménagement de la place de la Sallaz, la réalisation de la route de contournement ainsi que l'aménagement des arrêts du m2 – a été validé par l'Office fédéral des transports. Par ailleurs, les projets du service ont bénéficié de subventions cantonales pour l'entretien du réseau routier dont le montant atteint CHF 1 million. Dans le cadre du projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM), les décomptes finaux des subventions relatives à la réalisation de la tranchée du Languedoc et l'aménagement piétonnier du Petit-Flon ont été validés par l'Office fédéral des routes ; ces projets ont bénéficié d'une subvention à hauteur de respectivement CHF 394'387.- et CHF 118'295.-.

La procédure de bouclage des comptes 2018 a permis de clôturer six crédits d'investissements. Début 2019, 24 crédits d'investissements et trois comptes d'attente sont pilotés par le service. Deux demandes de crédits d'investissements ont été votées par le Conseil communal en cours d'année.

Communication

L'année 2019 a été marquée par de nombreux rendez-vous qui ont touché l'ensemble des missions assurées par le service. Outre les nombreuses sollicitations politiques et médiatiques, sept séances publiques et conférences de presse, quatre inaugurations majeures, de nombreux événements, publications médias, internet, intranet et réseaux sociaux, et autres supports de communication ont été réalisés.

L'accompagnement des projets et chantiers d'importance et sensibles s'est poursuivi afin d'améliorer leur acceptation par la population. Pour exemple, Rues vivantes, Belle-Fontaine et le Passage Saint-François ont bénéficié des outils et supports de communication du service, notamment en lien avec les enjeux d'accessibilité et de visibilité.

Le thème du stationnement, au travers du lancement de Paybyphone ou de mesures déployées au cours de l'année, a été traité en profondeur sur tous types de supports et a nécessité une forte présence auprès des médias.

Plusieurs événements ont rythmé cette année 2019, comme l'inauguration de la ligne 24 et du passage Saint-François, et la semaine de la mobilité.

La cellule de communication continue d'accompagner des projets de longue haleine, comme le test du 30 km/h de nuit, les cellules de projet Axes forts ou la mise en souterrain du LEB, en collaboration avec l'Etat de Vaud et les tl.

SUPPORTS OPÉRATIONNELS

Administration

Le service a rédigé 181 décisions municipales et répondu à 769 courriers portant sur des plaintes et requêtes :

116	Direction et coordination (sujets divers)
270	Construction et maintenance (chantiers, dégradation du domaine public, affaissements, garde-corps, etc.)
263	Espaces publics (aménagement du domaine public, zones modérées, vélos, piéton·ne·s, signalisation, etc.)
83	Mobilité (gestion de la circulation, régulation du trafic et signalisation lumineuse, stationnement, etc.)
34	Office de signalétique urbaine (affichage, campagnes politiques et votations)
3	Ateliers et magasins de la Ville (dénéigement, service hivernal, chaussées, trottoirs, installations mécaniques, etc.)

Le support administratif nécessaire à la délivrance des autorisations pour l'affichage culturel et les banderoles au bénéfice des manifestations est toujours assuré en collaboration avec l'Office de la signalétique urbaine.

Office de signalétique urbaine (OSU)

En 2019, l'OSU a assuré les missions suivantes :

- mise en place d'un nouveau réseau d'affichage politique composé de 589 supports au format F12, dont 270 avec le nouveau système de pose sur douilles, effectif dès le premier tour des élections fédérales du 20 octobre 2019 ;
- suivi du recours de Clear Channel en matière d'affichage commercial quant au refus d'installer des supports d'affichage numérique au Flon. Le Tribunal fédéral a admis le recours de Clear Channel et LO Immeubles S.A. (arrêt du 5 juin 2019) ;
- affichage sauvage : une dizaine de dénonciations ont été traitées en 2019, requérant un suivi administratif et juridique en collaboration avec le Service de la propreté urbaine ;
- signalétique muséale : accompagnement de l'ouverture du Musée cantonal des beaux-arts – Plateforme 10 quant à la pose de signalétique piétonnière avancée, oriflammes, panneaux d'information et affichage culturel ;
- signalétique événementielle : préparation de la mise en place de la signalétique des JOJ 2020 (modification des panneaux d'entrée de ville en collaboration Lausanne Tourisme, flamme olympique, habillage de l'ascenseur de la place l'Europe, projection du logo en façade des hôtels Lausanne Palace et Royal Savoy, affichage culturel, banderoles, oriflammes, marquage au sol, etc.) ;
- démantèlement des cabines téléphoniques Swisscom : la dernière cabine sise sur le domaine public a été retirée courant novembre : cinq cabines ont été attribuées pour l'échange de livres (deux à des associations de quartiers et trois à l'association La Voie des arts) et une au Secrétariat général de la Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers pour la consultation des citoyen·ne·s dans le cadre du budget participatif ;
- pose de 43 plaques de rues en remplacement de plaques usagées ou en complément, afin de faciliter l'orientation des usager·ère·s ;
- création d'une plaque commémorative honorant le peintre Charles Clément (fresque à l'Hôtel de Ville et vitraux à la Cathédrale), inaugurée le 13 juin 2019 ;
- délivrance de 109 autorisations de panneaux de chantier et de location ;
- marquages au sol : analyses sur site, autorisation et suivi de la pose de cheminements piétonniers au bénéfice des tl comme lors de la substitution des lignes 17 et 19 pendant des travaux (avril 2019) et de l'interruption de l'exploitation du métro m1 et son remplacement par des bus (juillet 2019) ;
- poursuite de la mise en place de la nouvelle charte visuelle des bâtiments administratifs, entraînant la mise à jour de leur signalétique : Escaliers du Marché 2 (Culture et développement urbain), Sévelin 8 (Service du travail), Plan particulier d'intervention Saint-François (WC publics/privé et ascenseurs), Chauderon 9 (Signalétique générale et Bureau lausannois pour les familles), Chauderon 7 (Service des assurances sociales), Chauderon 4 (Service social Lausanne), Terreaux 33 (Service de la propreté urbaine), etc.

Groupe informatique

L'équipe informatique a mis à disposition du service plusieurs outils nécessaires à son bon fonctionnement et soutenu les collaborateur·trice·s dans l'utilisation de ces technologies, dans le but de les accompagner dans la réalisation de leurs missions ; il a en outre continué un important travail d'évolution technologique et de mise en conformité :

- le système d'information géographique du service s'est enrichi des données géo-localisées des plaintes et requêtes adressées aux services, des données de l'assainissement du bruit routier ou encore des enregistrements audio réalisés dans le cadre des marches sonores ;
- le portail Optimiso a été mutualisé au Service d'organisation et d'informatique et a fait peau neuve ; il reste un élément central de la documentation, des processus et de la démarche qualité du service ;
- les dernières solutions logicielles hébergées sur une infrastructure propriétaire ont été mutualisées sur une infrastructure 100% libre (open source) et sans coût de licence (solution de proposition des bons de commande, gestion des tâches du bureau des manifestations, etc.) ;
- les spécialistes de la régulation du trafic disposent désormais d'une solution logicielle propre de gestion, interopérable avec les équipes de la maintenance des carrefours ;

- le projet d'optimisation et de rationalisation du système d'information – upgrade vers Windows 10 - résulte en la mise à disposition de versions récentes de Microsoft Office et d'une sécurité renforcée ;
- le portail des prestations de la Ville à l'intention des services de l'administration a proposé plus de 10'300 prestations.

Santé et sécurité au travail

L'unité santé et sécurité au travail du service s'attèle à améliorer les conditions de travail des collaborateur-trice-s ainsi qu'à assurer leur sécurité dans le cadre des activités professionnelles, principalement aux ateliers et magasins de la Ville ainsi qu'à l'unité travaux.

PROJETS D'INFRASTRUCTURES MAJEURES DE TRANSPORTS PUBLICS

En raison de la multiplication des projets de développement des infrastructures majeures de transport public, une nouvelle division a été constituée, afin d'assurer la maîtrise des enjeux importants pour la Ville. Composée de trois collaborateurs, cette entité s'entoure des compétences des autres divisions du Service des routes et de la mobilité pour répondre au mieux aux diverses sollicitations des partenaires des projets (Canton; tl; CFF). Elle travaille actuellement sur la mise en souterrain du LEB, la ligne de tramway t1 entre le Flon et la gare de Renens, le développement des métros m2/m3 et les aménagements en lien avec le projet CFF de la gare de Lausanne (en accompagnement de la structure Pôle Gare sous le pilotage de la Direction du logement, de l'environnement et de l'architecture).

Chantier du LEB

Diverses missions ont été menées en vue d'assurer la résolution des problèmes de sécurité sur le domaine public durant les travaux (traversée piétonne, circulation des cyclistes, demandes de renforcement de la signalisation, etc.). La division coordonne avec le porteur du projet différents aspects organisationnels (respect des directives/conventions/règlements, définition des périmètres et concept d'intervention, répartition financière, élaboration de conventions, etc.) afin d'anticiper la remise en état des espaces publics impactés par les travaux et de défendre les intérêts de la Ville.

Tramway t1

Suite au jugement favorable du Tribunal fédéral sur le recours déposé par les tl contre la décision du Tribunal administratif fédéral, qui estimait que l'Office fédéral des transports (OFT) n'avait pas qualité pour agir sur la procédure d'autorisation de la mesure d'accompagnement Vigie-Gonin, le projet est en attente d'une détermination de cette dernière qui portera non plus sur la forme de la procédure, mais sur le contenu du dossier.

Dans l'intervalle, l'analyse des scénarii de stratégie de réalisation a été élaborée pour orienter au mieux les prochaines étapes et des études complémentaires menées afin de débiter les travaux dans les meilleurs délais, en cas de décision favorable (permis de construire).

Métros m2/m3

L'année 2019 a été marquée par l'adoption par le Grand Conseil de l'Exposé des motifs et projets de décrets 148, qui autorise entre autres le financement de la seconde partie des études du développement des métros m2/m3 ainsi que la réalisation des premiers travaux d'infrastructure (tunnel) sous la gare de Lausanne, en coordination avec les travaux des CFF, et le dépôt à l'OFT de la première étape du projet tronçon Grancy-Flon.

Gare de Lausanne

Le service a été impliqué dans de nombreux dossiers relatifs au développement des projets dans le périmètre de la gare. Donnant suite aux diverses oppositions, l'enquête complémentaire des CFF a permis d'aboutir à la décision d'approbation des plans (Front sud, Epinettes, bâtiment voyageur-euse-s, interface multimodal de la place de la gare et son sous-sol, système de gestion des eaux) qui ont été optimisés à satisfaction des partenaires, dont la Ville. L'approbation des plans s'est toutefois vue contestée par trois opposant-e-s qui ont porté un recours devant le Tribunal administratif fédéral. A ce jour, seuls deux recours subsistent.

De nombreux sujets ont nécessité une coordination rigoureuse avec les CFF ainsi que la conclusion de conventions (financement de certains ouvrages, mise à disposition d'emprises, etc.).

Enfin, le service a contribué à l'élaboration de divers projets, pilotés par la Ville (enquête quartier des Fleurettes, préavis de l'interface multimodale de la place de la gare et études des aménagements de la place de la gare et des rues adjacentes et à l'accompagnement des chantiers en cours afin d'assurer le respect des engagements et la défense des intérêts de la Ville (reconstruction du pont Jurigoz – dont la propriété sera transférée à la Ville de Lausanne – et réalisation du pôle muséal de Plateforme 10 par le Canton).

MOBILITÉ

L'année 2019 a vu l'implication de la division dans de nombreux projets stratégiques tels que le suivi du volet mobilité dans la finalisation de la révision du Plan directeur communal (PDcom), la planification des objectifs d'accessibilité autour de la future place de la Gare ou l'accompagnement du projet pilote du 30 km/h de nuit sur les axes Beaulieu et Vinet. Ce dernier projet a débouché sur une analyse complète du territoire de la ville qui permettra d'étendre le 30 km/h de nuit sur la majorité de ses grands axes.

Cette année a été consacrée au suivi de la politique de stationnement au sud de la ville, à la mise en place de la nouvelle application pour le paiement des taxes de stationnement, à la réalisation de la brochure Observatoire de la mobilité lau-

sannoise 2020, à l'accompagnement à la préparation des grands événements sportifs (Triathlon 2019 et festival Lausanne en Jeux!), au développement des projets d'espaces publics et au déploiement des zones modérées (zone 30 à Montoie, extension de la zone piétonne à Pré-du-Marché, etc.).

L'organisation de la semaine de la mobilité a permis d'inviter les associations de la ville et de mettre en évidence l'importance accordée par les habitant·e·s à l'appropriation des rues grâce à un repartage de l'espace public.

Stationnement

Depuis février 2019, il est possible de payer son stationnement de courte et de longue durée à l'aide d'un smartphone au travers de l'application Paybyphone. En décembre 2019, cette application a délivré près du 14% des tickets et cette part va en augmentant.

Fait également marquant, la Municipalité a fait le choix de traiter le boulevard de Grancy et les rues avoisinantes comme une centralité de quartier, à l'identique de la zone L du centre-ville ou du secteur avenue de France/Maupas de la zone C en introduisant le stationnement payant sur toutes les places (transformation des zones bleues en zones payantes) et en autorisant le stationnement de longue durée aux détenteur·trice·s de macarons de la zone A sur une grande partie des places payantes afin de ne pas pénaliser les habitant·e·s. Ces transformations sont à l'avantage tant des riverain·e·s que des activités économiques, puisque le nombre final de places ouvertes aux macarons dans ce secteur est passé de 84 à 88 et que le passage au paiement favorise la rotation des usager·ère·s des places de parc.

Nombre de places de stationnement sur le domaine public :

	2005	2010	2018	2019
Payantes sur voirie	1'892	3'961	3'705	3'730
Payantes en parking-relais (P+R)	1'365	2'591	2'441	2'421
Payantes en parking longue durée (PLD)	1'079	2'639	2'684	2'660
Gratuites limitées (régies par disque)	11'093	13'317	12'658	12'303
Gratuites illimitées	3'325	3	0	0
Total net	18'754	22'511	21'488	21'114

Enfin, l'insertion de la nouvelle ligne de bus 24 dans le secteur des rives du lac a nécessité la suppression de quelque 150 places de stationnement. Cet impact est à mettre en relation avec la nouvelle desserte du secteur et la volonté de transfert modal vers ce mode durable et la grande capacité résiduelle des places publiques du secteur, auxquelles s'ajoutent celles du parking privé à usage public du Port d'Ouchy.

Coordination des chantiers

Des chantiers d'envergure, sur le plan de l'impact sur la mobilité (pont Sévelin, avenue d'Ouchy, avenue des Bergières, rue Belle-Fontaine, pont Jurigoz), ont nécessité des études circonstanciées et un suivi minutieux pour assurer le maintien d'une accessibilité raisonnable. D'autres chantiers sont en phase préparatoire comme celui de la place de la Gare et du passage inférieur de l'avenue d'Ouchy, en coordination avec les CFF.

Un nouvel outil d'aide à la coordination des chantiers GoChantiers a été mis en service au début de l'année 2019, et l'ensemble des utilisateur·trice·s a été formé ; quelques adaptations mineures y ont été apportées afin d'améliorer le confort d'utilisation. Cette nouvelle solution informatique, développée à l'interne en étroite collaboration avec le Secrétariat général logement, environnement et architecture et cadastre, est aujourd'hui utilisée par les différentes entités partenaires.

Gestion du trafic

L'année 2019 a été marquée par le renouvellement des carrefours de Béthusy – Ruffy et de Cour – Ouchy, le passage piéton de Rhodanie – Coubertin et le double passage piéton de Bergières – Collège. Les carrefours de l'avenue de Cour ont été modifiés pour une meilleure prise en compte des cyclistes, ainsi que celui de Grey – Bergières, avec la pose de feux vélos.

Le carrefour de Montétan – Echallens a été partiellement équipé d'inserts LED, en remplacement d'ampoules à filament. Pour des raisons de technique de sécurité ferroviaire, seules celles en relation avec le LEB restent en place. Sur les 6'056 sources de lumière des 99 installations lumineuses de gestion, 93.58% sont désormais en LED.

La mue des horodateurs les plus anciens vers de nouveaux modèles, compatibles avec une future numérisation progressive des titres de stationnement, a débuté avec le remplacement du parc des machines desservant les places en parking-relais P+R.

Une nouvelle centrale des bornes automatiques a été mise en service avec succès : elle permet une gestion et une analyse précise de l'accessibilité aux zones à trafic limité. Afin de faciliter le passage des véhicules de service, principalement des véhicules lourds, une détection par numéro de plaque a été mise en service à la barrière du Vallon.

La mise en service de la nouvelle centrale de télé-circulation et le renouvellement progressif des caméras permettent désormais d'inclure le masquage des façades d'immeubles dans les images de trafic. Cette nouvelle génération de caméras répond ainsi aux exigences de la préposée cantonale à la protection des données.

Au cours de l'année 2019, plusieurs campagnes d'analyse du trafic ont été effectuées, principalement en vue d'accompagner des projets de modération du trafic ou de valider des mesures déployées.

Le service de piquet a été sollicité pour 94 interventions en 2019, dans la moyenne de ces cinq dernières années.

Assainissement du bruit routier

Afin de répondre aux exigences de l'ordonnance sur la protection contre le bruit, la Ville et le Canton ont mené durant deux ans un test de limitation de vitesse à 30 km/h durant les heures nocturnes (22h-6h) sur les avenues de Beaulieu et Alexandre-Vinet. Ce test comportait plusieurs phases de mesures du nombre de véhicules transitant sur ces axes, de leurs vitesses, des valeurs acoustiques en décibels (dB) ainsi que des enquêtes qualitatives d'appréciation auprès de la population riveraine et des usager·ère·s de la route.

Une diminution moyenne de 3 à 4 dB a pu être enregistrée, tandis que les enquêtes qualitatives ont montré un large soutien de la part de la population résidante sur ces axes ainsi que des usager·ère·s de la route. La mesure a été reconnue par le Canton comme pertinente et contribuant à l'assainissement du bruit routier nocturne. Des critères stricts ont été élaborés afin d'identifier l'opportunité de l'introduire sur les différents axes routiers en traversée de localité sur l'ensemble du réseau du canton de Vaud. Appliqués sur l'ensemble du territoire communal lausannois, ils ont abouti à l'identification d'un réseau routier modéré, cohérent et applicable sur la quasi-totalité des principaux axes routiers de la ville. Seuls quelques axes particuliers, situés dans des secteurs peu ou pas habités (avenue de Rhodanie et les quais ou le Bois de Sauvabelin) ou dans un contexte local d'importance majeure (avenue de Provence ou la partie supérieure de la route de Berne), ont été écartés. Présentée au public le 30 août 2019, cette démarche novatrice en Suisse a suscité l'intérêt de nombreuses collectivités publiques.

Le Conseil communal a validé le rapport-préavis N°2019/33 « *Assainissement du bruit routier* » accordant les crédits nécessaires pour le déploiement du 30 km/h de nuit qui devrait intervenir durant le deuxième semestre de 2020 ; il comprend notamment l'achat et la pose des panneaux routiers et des indicateurs de vitesse qui, placés à des endroits stratégiques, inciteront les usager·ère·s de la route à modérer leur vitesse.

ESPACES PUBLICS

Après l'adoption en 2018 du préavis N°2018/11 « *Rues Vivantes. Aménagements urbains, valorisation des espaces publics et modération du trafic* », l'année 2019 a été marquée par l'étude et/ou la réalisation d'un grand nombre de projets.

Ainsi, le rapport diagnostic des espaces publics du centre-ville de Lausanne a été réalisé par le bureau Gehl Architects, grâce notamment au processus participatif qui a mobilisé une cinquantaine de collaborateur·trice·s des différents services de la Ville ainsi que par des enquêtes de terrain menées en collaboration avec l'EPFL. De nombreuses actions, à court, moyen et long terme et de complexités variées, ont déjà pu être identifiées et leur déploiement, dès 2020, permettra de valoriser les espaces publics du centre-ville.

Modération du trafic et aménagement de l'espace public

Concernant la modération du trafic et l'amélioration de la qualité de vie dans les quartiers, cinq nouvelles zones de rencontre ont été étudiées et mises à l'enquête en 2019 dont quatre ont été réalisées cette année : il s'agit des zones de rencontre Magnolias, Grangette/Reposoir et Crêt, au même titre que celle du Vallon qui présente la particularité d'être temporaire afin de tester les nouveaux aménagements. Ces quatre nouvelles zones ont permis d'appliquer la nouvelle identité et de mettre en place de nouveaux totems d'entrée de zone, amenés à équiper l'ensemble des nouvelles zones modérées de la ville. La zone de rencontre de la Tour-Grise a été étudiée en 2019 et sera réalisée en 2020.

Par ailleurs, cinq nouvelles zones 30 ont été instaurées : rue du Lac, chemin de Contigny, chemin des Cygnes et des Sablons, chemin Jean-Philippe-Loys-de Villardin et chemin de la Vallombreuse. L'extension d'une zone 30 existante a aussi été réalisée au chemin du Bois-de-Vaux.

Une importante campagne de sécurisation des piéton·ne·s aux abords de plusieurs écoles communales a été menée (Montoie, Prélaz, Entre-Bois, etc.). Ainsi, ce sont une trentaine de mesures de nature variée qui ont été réalisées : élargissement d'îlots de passages piétons, réalisation d'avancées de trottoir à l'aide de potelets, suppression de stationnement afin d'améliorer la visibilité des piéton·ne·s, diminution de la surface dévolue aux véhicules motorisés dans des carrefours, balisage de passages piétons, etc.

L'année 2019 a vu la mise en place des premiers parklets à la rue du Midi et à la rue Traversière (quartier de la Pontaise), utilisant la surface d'une ou deux cases de stationnement pour y installer une structure en bois permettant aux usager·ère·s de s'asseoir et de s'approprier l'espace public ; d'autres suivront en 2020. Toujours en matière d'assises, le préavis N°2018/11 « *Rues vivantes Aménagements urbains, valorisation des espaces publics et modération du trafic. Demande de crédits de réalisation* » a permis de déployer une importante campagne de pose de bancs dans l'espace public (66 bancs). Enfin, 78 nouvelles assises supplémentaires, financées par d'autres biais, ont aussi été posées en 2019.

Mobilité douce

Les efforts en faveur de la mobilité douce se sont poursuivis. Le réseau cyclable s'est enrichi de 4.9 km d'aménagements cyclables de tous types (bandes, pistes, contresens cyclable, ouverture de voies bus, etc.). Plus spécifiquement, les avenues des Bergières, de Béthusy et de Cour ont été équipées de bandes cyclables, continuant ainsi l'équipement progressif des principaux axes de la ville. Le travail d'assainissement des passages piétons a été poursuivi, avec l'amélioration de la sécurité de 20 passages appartenant à la catégorie insuffisante, la création de trois nouvelles traversées ainsi que de six nouveaux trottoirs traversant. Selon la base de données recensant tous les passages piétons lausannois établis par la Ville, seuls 4% des 702 passages piétons non régulés présents sur le territoire communal sont jugés insatisfaisants fin 2019, contre 50% jugés excellents.

Les études des principaux ouvrages dédiés à la mobilité douce (liaison Martinet – Provence, ascenseurs Sévelin – Sébeillon et Colline – Montelly), financés par le préavis N°2017/54 « *Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM*

2012) - *Mobilité douce. Octroi d'un crédit pour l'étude des projets et la réalisation des mesures en priorité A*», ont débuté. D'autres études ont été lancées dans le cadre du développement de la voie verte d'agglomération dans le but de sécuriser ses usager·ère·s (nœuds Marc-Dufour et Jurigoz et aménagement de la contre-allée de Provence).

Plusieurs projets d'ampleur ont été réalisés durant l'année. Le réaménagement d'un tronçon de l'avenue d'Ouchy a permis de mettre en place des mesures de sécurisation et de revalorisation de l'espace public, avec, entre autres, la mise en conformité selon la loi sur l'égalité pour les handicapés (LHand) des quais d'arrêt de bus, la création d'un nouveau passage piéton ainsi que la création de nouvelles placettes (mobilier urbain et plantation d'arbres).

Suite à l'étude sociologique des usager·ère·s de la place de la Sallaz menée l'an dernier, une série de mesures complémentaires ont déjà été déployées avec notamment la pose de tables, bancs et bacs plantés; l'amélioration de la signalétique au sol et un concept de fleurissement à l'échelle de la place viendront compléter ces mesures en 2020.

L'année 2019 a permis de lancer l'étude de la création d'une zone 30 à l'avenue de Montoie et dans le quartier de Victor-Ruffy; la première permettra de sécuriser le déplacement des piéton·ne·s, plus particulièrement des élèves fréquentant l'école de Montoie, d'améliorer la qualité de vie avec la transformation d'un axe de transit en rue de quartier, la création de placettes et la mise en place d'arbres et de mobilier urbain le long de cet axe; la seconde permettra de sécuriser les déplacements des cyclistes et des piéton·ne·s, de lutter contre le bruit routier et d'améliorer la qualité de vie dans le quartier.

Police des constructions

Le Bureau des permis de construire du Service d'urbanisme a transmis pour analyse quelque 960 dossiers de demandes de permis de construire ou d'autorisations relatifs à des projets de construction, transformation ou rénovation sur fonds privés. Concernant la signalisation, environ 70 prescriptions de trafic routier ont fait l'objet d'une publication dans la Feuille des avis officiels du canton de Vaud, et quatre projets ont été soumis à l'enquête publique selon l'article 13 alinéa 2 de la loi sur les routes.

Etudes et démarches participatives

Deux quartiers ont fait l'objet de démarches participatives en lien avec ses usager·ère·s et habitant·e·s: le Vallon et le secteur Pré-du-Marché/Clos-de-Bulle. Que ce soit au travers d'entretiens, d'ateliers ou de séances publiques, ces moments d'échanges ont permis soit de poser un diagnostic commun débouchant sur la mise en place d'aménagements temporaires (place du Vallon), soit de contribuer à la définition du futur aménagement (Pré-du-Marché/Clos-de-Bulle). A ces deux démarches spécifiques se sont ajoutées deux démarches exploratoires, menées au centre-ville et à l'avenue d'Echallens, dans le but de mieux intégrer les enjeux liés au bruit dans les futurs projets d'aménagement.

Le service a par ailleurs continué son travail d'accompagnement des autres services communaux dans le cadre du développement des projets Métamorphose, Pôle Gare et Riponne-Tunnel.

CONSTRUCTION ET MAINTENANCE

Projets d'aménagements

La division a piloté la construction et la mise en service de la nouvelle ligne de bus 24, dite olympique, le long du littoral, entre le quartier de la Bourdonnette et la tour Haldimand, et qui dessert notamment la zone de détente de Vidy et les sites du CIO (siège et musée). Treize nouveaux quais ont été construits, dans le respect de la LHand, répartis sur sept nouveaux arrêts (Sport UNIL-EPFL, Parc-Bourget, Siège du CIO, Stade de Coubertin, Vidy-Port, Parc Musée Olympique et Tour Haldimand-Lac). Grâce à une fructueuse collaboration avec les divers partenaires, les travaux n'ont duré que quatre mois. L'inauguration a eu lieu le 13 juin 2019 sur la place du Port en présence des autorités politiques cantonales, communales et du président du CIO. Après six mois d'exploitation, les premiers retours d'expérience sont prometteurs quant à sa fréquentation. De plus, ce projet a permis de concevoir en interne un prototype d'îlot amovible préfabriqué qui sera régulièrement utilisé dans les projets d'aménagements routiers et qui facilitera l'adaptation de la voirie lors de manifestations de grande envergure.

Le projet de requalification de la route du Pavement, entre la route du Signal et le chemin de la Motte, s'est terminé en octobre 2019 dans le respect des délais et des coûts. La vitesse est désormais modérée par le rétrécissement du gabarit de la chaussée et la mise en place de plateaux surélevés aux carrefours Pavement/Signal et Pavement/Motte. Ce réaménagement a permis d'améliorer le confort et la sécurité des piéton·ne·s et cyclistes grâce à la création d'une bande cyclable dans le sens montant, l'élargissement d'un trottoir et la création d'une nouvelle traversée piétonne. L'arborisation a été renforcée et des placettes de quartier créées. Le repositionnement des arrêts de bus de la ligne 16 permet désormais un accès aisé aux personnes à mobilité réduite.

Le service a finalisé la construction d'un itinéraire piétonnier et cyclable sur l'avenue de Cour ainsi que la modification d'éléments géométriques de voirie afin de sécuriser les abords des écoles (campagne Ecole).

Afin de répondre à une demande exprimée dans le cadre d'une pétition, un aribus a été réalisé à Praz-Collet afin d'améliorer la desserte de la ligne 64.

Entretien du patrimoine

La création de la section Entretien du patrimoine a permis de regrouper les sections Entretien des ouvrages et Entretien routier, et l'engagement de civilistes d'apporter une aide conséquente au recensement des ouvrages d'art et à diverses tâches administratives.

Mandats et études

Le recensement des ouvrages situés sur et à proximité directe du domaine public, débuté en 2011, est achevé. Une vérification de la sécurité structurale et une analyse des dangers pour les utilisateur·trice·s du domaine public font également partie du travail réalisé en continu.

La campagne de vérification des ouvrages aux sollicitations des 40 tonnes se poursuit au fur et à mesure des inspections/vérifications annuelles. Les analyses déjà effectuées servent désormais de base de réflexion pour la mise en place de mesures en lien avec d'éventuelles restrictions ou mises aux normes dans le cadre d'assainissement des ouvrages.

La section est principalement intervenue sur les objets suivants :

- 302 inspections et vérifications annuelles du patrimoine lausannois des ouvrages ;
- pilotage des études des objets du PALM, tels que la passerelle Haldimand, les ascenseurs Sévelin/Sébeillon et Colline/Montelly et la liaison mobilité douce Martinet-Provence ;
- des expertises ciblées sur des ouvrages présentant des désordres marqués et nécessitant d'apprécier les besoins en travaux d'assainissement (mur de soutènement Gonin, escaliers du Devin).

Travaux et réalisations

La campagne annuelle de réfection de revêtements bitumineux a permis de réaliser les tronçons suivants : l'avenue de Rhodanie (tronçon : Bellerive – Segrave), la route d'Oron – RC701 (tronçon : route de Jorat 100 – chemin du Pont Rouge), la route de Prilly n°2 (à la limite communale) et l'avenue de la Vallombreuse (financée par le Service de l'eau).

Cette campagne représente plus de 15'000 m² d'enrobés bitumineux posés en Ville de Lausanne, 13'500 m² au titre des réfections de chaussées et 1'500 m² au titre des réfections de trottoirs. Afin de répondre aux exigences d'assainissement du bruit routier, l'intégralité des réfections de chaussées a été réalisée en tapis phono-absorbant.

La réfection de l'avenue Antoine-Michel Servan a été réalisée en recourant à l'utilisation de matériaux recyclés, allant de 30% pour les tapis à 100% pour la grave et les bordures. De plus, l'utilisation d'enrobé tiède et non chaud a permis de diminuer sensiblement la quantité d'énergie nécessaire à la pose.

Divers travaux de réfection d'ouvrages ont été effectués : la dalle du Lumen, le pont de la Feuillère, l'intrados du Pont Sévelin, les couvertines et les mesures anti-pigeons du tunnel de la Barre, les encorbellements de Denantou, le quai de Belgique ou encore l'assainissement de l'arche ouest du pont Bessières suite à l'incendie de juillet 2019.

La section a également effectué des travaux de sécurisation des tronçons routiers dégradés dont la planification de réalisation est prévue à court-moyen terme. Il s'agit d'un montant d'environ CHF 300'000.-, investi en 2019, afin de pallier aux déficiences de structures routières et de garantir un niveau de service et de sécurité adéquat pour les usager·ère·s du domaine public (véhicules, bus tl, deux-roues, etc.).

La campagne de réfection des fontaines de la Ville se poursuit avec l'entretien ou la réfection de 20 fontaines.

Conformément à la planification initiale de réfection des garde-corps, la section est intervenue sur 1'075 m linéaires en 2019 afin d'assurer leur mise en conformité selon les normes SIA 358 et VSS 640 568. A noter qu'à fin 2019, les éléments de garde-corps sous gestion du service et recensés comme alarmants ont tous été assainis.

La section est également intervenue au quotidien sur la mise à jour des bases de données QGis (ouvrages, garde-corps, fontaines).

Unité travaux

En sus des travaux courants d'entretien du domaine public, l'unité a réalisé deux étapes de rénovation du mur des quais de Belgique ainsi qu'un important effort d'entretien des zones piétonnes pavées du centre-ville afin de supprimer de nombreux reliquats de fouilles en enrobé dépréciant la qualité visuelle du centre historique notamment.

ATELIERS ET MAGASINS DE LA VILLE (AMV)

Unité Services Généraux (USG)

La gestion du parc de véhicules et machines a basculé au 1^{er} janvier 2019 sur le nouveau programme AS-TECH.

Pour la première fois depuis 2014, le nombre de manifestations qui ont bénéficié d'un soutien logistique (transports, montage de scènes, etc.) ou de prêt/location de matériel (tables, chaises, char-pont, roulotte WC, drapeaux, etc.) de la part des AMV est resté stable ; ce sont ainsi 378 manifestations, soit exactement le même chiffre qu'en 2018, qui ont été soutenues, dont les trois quarts concernent des organisateur·trice·s externes.

Concernant les deux refuges de Sauvabelin, 62% des locataires ont choisi le paiement par carte de crédit en lieu et place du traditionnel bulletin de versement, dépassant ainsi pour la première fois largement la barre des 50% de paiements électroniques. Chaque refuge a dépassé les 200 locations avec un taux de réservation durant les week-ends approchant les 100% sur l'entier de l'année. Les refuges sont principalement loués par des Lausannois·e·s (74% pour le grand refuge et 67% pour le petit refuge). Le manque de respect croissant contraint les contrôleurs à effectuer régulièrement des nettoyages supplémentaires, qui sont refacturés aux locataires indélicat·e·s.

Unité Garage (UGa)

Cette unité chargée de l'entretien de la grande partie du parc de véhicules lourds de la Ville de Lausanne, soit plus de 600 unités, a exécuté quelque 2'108 ordres de travail.

Concernant les équipements, un lift poids lourds à colonnes mobiles, vieux de plus de trente ans et ne répondant plus aux normes de sécurité, a nécessité d'importants travaux de génie civil au sein de l'atelier mécanique.

Unité signalisation et marquages (USM)

L'atelier de signalétique a confectionné quelque 1'400 panneaux (signaux, flèches, etc.) et réalisé l'impression de plus de 6'300 affiches et autres autocollants dont ceux des JOJ 2020. L'atelier de signalétique a également procédé à la décoration de 26 véhicules de police/pompiers/ambulances ainsi que du nouveau visuel des camions du Centre intercommunal de gestion des déchets. Enfin, 175 panneaux ont été confectionnés afin d'annoncer 27 événements lausannois aux entrées de la ville. Le triathlon a également nécessité la réalisation de plus de 500 panneaux spécifiques.

Les peintres en signalisation et les serruriers ont été fortement mobilisés en 2019 lors des campagnes de sécurisation aux abords des écoles, de réalisation de nouvelles zones modérées (30 km/h et de rencontre), d'amélioration des itinéraires cyclables, etc.

L'atelier de serrurerie a pris une part active au développement du projet de nouveau mobilier urbain sous forme de parklets (conception et fabrication d'environ 7'500 éléments en bois et montage sur les structures métalliques); ce travail de montage se poursuivra en 2020.

Au Château Rochefort, sis à Allaman, l'atelier de menuiserie a réalisé un comptoir de réception et de dégustation, un desk de présentation et une bibliothèque pour l'exposition des vins de la Ville.

Unité transport (UTp)

Outre l'entretien d'environ 16'000 sacs de routes que compte le réseau routier lausannois, cette unité a répondu à 4'997 demandes de prestations émanant de l'ensemble des services communaux, chiffre certes en baisse de 6.8% par rapport à 2018 mais occupant toutefois la deuxième place.

L'unité transport a également assuré le pilotage général du service hivernal entre les mois d'octobre et de mars. Le cumul de neige à En Marin s'est élevé à seulement 98 centimètres et 49 interventions ont été nécessaires pour garantir la praticabilité du réseau routier. Le coût du service hivernal s'est élevé à CHF 0.36/m² de patrimoine routier entretenu, soit bien inférieur à la valeur de l'hiver très rigoureux 2012-2013 (CHF 1.17/m²). 670 tonnes de sel ont été épandues durant le service hivernal 2018-2019.

Concernant le parc de véhicules, l'unité a remplacé un camion vidangeur par un véhicule de dernière génération qui est une véritable unité mobile de traitement des eaux et répond à l'évolution des normes en matière de protection des eaux.

Groupe de surveillance du domaine public

2'028 permis d'utilisation du domaine public ont été délivrés en 2019, soit une baisse d'environ 10% par rapport à 2018. Si le nombre de chantiers privés a baissé d'environ 15%, celui des chantiers publics a augmenté d'environ 5%. En matière de recettes toutefois, le montant perçu s'est élevé à quelque CHF 1'445'000.- (en baisse de 12% par rapport à 2018).

La facturation des permis d'occupation aux services communaux commercialisés a rapporté un peu plus de CHF 105'000.- pour l'année 2019.

Le nombre d'entreprises occupant temporairement le domaine public sans autorisation a diminué une nouvelle fois en 2019 pour atteindre 321 cas (390 cas en 2018). La charge de travail administratif induite par ce type d'infraction (contrôle sur la voie publique, recherche des coordonnés des contrevenant·e·s, régularisation administrative) a conduit à facturer aux contrevenant·e·s des émoluments à hauteur de CHF 90'000.-.

La surveillance des travaux a permis de traiter de nombreuses malfaçons sur les chantiers et de maintenir ainsi la qualité et la valeur du patrimoine routier communal.

Quant à la gestion des abribus, le nombre d'interventions est passé de 94 en 2018 à 123 en 2019, avec une baisse de 65% des actes de vandalisme (19 cas) par rapport à l'année précédente.

Enfin, le traitement de 457 cas d'accidents ayant entraîné des dégâts sur le domaine public et de 56 cas de vandalisme a permis de récupérer quelque CHF 240'000.- auprès de leurs auteur·e·s ou des assurances.

Statistique des demandes de prestations

Demandes reçues	2016	2017	2018	2019	Différence (2019-2018)
Appareilleur	145	157	170	147	-23
Carrosserie	15	9	13	4	-9
Décoration	56	59	66	51	-15
Electricité	110	107	122	143	21
Magasins	0	0	0	0	0
Mécanique	4	1	4	3	-1
Menuiserie	182	182	171	152	-19
Serrurerie	198	194	193	241	48
Signalisation	298	252	208	279	71
Transports	4'777	4'739	5'363	4'997	-366
Travaux	962	1'029	875	976	101
Support informatique	318	194	59	32	-27
Exploitation	10	11	12	6	-6
Panneau info public	62	82	89	99	10
Communication	2	1	0	0	0
Total	7'139	7'017	7'345	7'130	-215

SERVICE DE LA PROPRETÉ URBAINE (PUR)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Direction / Secrétariat

- gestion du secrétariat pour l'ensemble du service
- gestion de la communication
- soutien, conseil et suivi en matière de gestion financière (budget, comptes, investissements, etc.)
- soutien et conseil en matière de sécurité et de protection de la santé au travail
- management de la qualité et de l'amélioration continue, ainsi que des aspects environnementaux
- soutien juridique

Ressources humaines

- gestion des ressources humaines: recrutement et accompagnement des collaborateur·trice·s, conseil aux cadres, suivi des formations continues, gestion et suivi des situations de santé et gestion des conflits

Délégué à la propreté

- identification et localisation des points noirs liés à la propreté, définition des plans d'actions et des mesures correctives
- relation avec les associations de quartier
- communication et sensibilisation, information et coordination entre les différents services

Centre intercommunal de gestion des déchets (CID)

- collecte, gestion et recyclage des déchets

Propreté du domaine public (PDP)

- entretien, nettoyage et déneigement du réseau piétonnier
- entretien et nettoyage des WC publics
- ramassage des déchets, vidage des poubelles, enlèvement des tags et graffitis présents sur la voirie publique et sur les ouvrages qui lui sont rattachés, ramassage des feuilles mortes
- information, sensibilisation et surveillance de la propreté de la voie publique, cas échéant prise de sanctions

Usine de valorisation thermique des déchets (UVTD) – TRIDEL

- valorisation thermique et traitement des déchets

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration PUR	12.80	11.80	14.30	13.20
CID - PUR	122.40	119.00	121.70	121.70
Entretien Sect. Techn. - PUR	0.00	0.00	31.00	31.00
Entretien Sect.HyperCentre-PUR	25.00	25.00	22.00	22.00
Entretien Secteur Est - PUR	28.00	26.00	21.00	21.00
Entretien Secteur Nord - PUR	22.00	22.00	16.00	16.00
Entretien Secteur Ouest - PUR	27.00	25.45	23.00	22.15
Entretien Secteur Sud - PUR	31.00	30.20	24.00	24.00
GPEP - PUR	10.00	9.00	9.80	9.80
Propreté Domaine Public - PUR	3.00	2.00	3.00	3.00
UVTD - TRIDEL - PUR	48.00	48.00	48.00	45.00
Total service	329.20	318.45	333.80	328.85

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2018 au 31 décembre 2019
Total service	+4.60

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	n	ept	n	ept
Administration PUR	14	11.80	16	13.20
CID - PUR	119	119.00	123	121.70
Entretien Sect. Techn. - PUR	0	0.00	35	31.00
Entretien Sect.HyperCentre-PUR	25	25.00	22	22.00
Entretien Secteur Est - PUR	26	26.00	21	21.00
Entretien Secteur Nord - PUR	22	22.00	16	16.00
Entretien Secteur Ouest - PUR	26	25.45	23	22.15
Entretien Secteur Sud - PUR	34	30.20	24	24.00
GPEP - PUR	9	9.00	10	9.80
Propreté Domaine Public - PUR	3	2.00	4	3.00
UVTD - TRIDEL - PUR	48	48.00	45	45.00
Total service	326	318.45	339	328.85

Tableau 2.2. - apprenti·e·s

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	n		n	
Administration PUR	1		1	
Total service	1		1	

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

	mouvements 2019	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	17	32
	sortant(s)	entrant(s)
Nombre de transfert(s)	1	1
Total service	18	33

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	1
Démission	6
Départ à la retraite	8
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement suppr. de poste	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	1
Licenciement juste motif immédiat	1
Licenciement invalidité totale	
Total service	17

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

La direction a été dotée de 4.6 nouveaux ept, suite notamment à la réorganisation de la division Propreté du domaine public, s'agissant de la création d'un poste de chef·fe de secteur technique, de deux postes d'ouvrier·ère spécialisé·e et d'un poste d'ouvrier·ère d'entretien. De nouveaux postes ont par ailleurs été créés grâce à l'utilisation des 0.6 ept restant et par un remaniement des ept disponibles afin de mieux répondre aux missions du service. Ainsi, la création d'un poste de coordinateur·trice de projets permet de seconder la cheffe de projets sur les différents chantiers en cours (rénovation des WC publics, création d'un réseau d'écopoints dans les quartiers, tri centralisé des déchets (littering) sur les places, rénovation du Centre intercommunal de gestion des déchets), un poste de conseiller·ère RH permet de renforcer la cellule en place et un poste de secrétaire d'assurer notamment le suivi des tâches liées aux dénonciations, aux amendes d'ordre et à l'enlèvement des tags sur les bâtiments privés (130 immeubles placés sous convention).

L'année 2019 a été marquée par une campagne de communication sur la thématique des déchets collectés en porte à porte avec pour objectif de sensibiliser la population sur les bonnes pratiques en matière de tri afin d'améliorer la qualité de chaque fraction collectée et de conserver la qualité des filières de valorisation.

Cinq WC publics ont été rénovés en 2019 à Cité-Devant, Saint-Etienne, Promenade Bourg, Chailly ou encore à la place de Milan. La rénovation de quatre autres édicules est planifiée en 2020.

La lutte contre la présence des tags sur l'espace public a été intensifiée, notamment avec la création d'un partenariat public/privé entre la Ville et un certain nombre de propriétaires d'immeubles au centre-ville. Les 93 conventions payantes signées en 2019 autoriseront, dès 2020, le personnel qualifié du service à enlever les tags dans les 72 heures sur environ 130 bâtiments privés se trouvant dans le périmètre de la zone L.

La Municipalité a par ailleurs confirmé sa volonté d'améliorer la propreté de l'espace public en validant la réorganisation des secteurs de voirie, notamment avec la création d'un nouveau secteur hyper-centre dont les horaires du personnel ont été adaptés aux activités de la zone, à savoir de 6h à 19h. Une nouvelle machine dédiée au nettoyage des salissures pérennes, comme les taches d'huile ou les chewing-gums qui jonchent les revêtements du centre-ville, complète l'arsenal de moyens dévolus au maintien de la propreté des espaces publics.

Enfin, les certifications ISO 9001 (management de la qualité) et 14001 (aspects environnementaux) du service ont été confirmées lors d'un audit intermédiaire en 2019, préalablement à un audit de re-certification en 2020.

DIRECTION/SECRETARIAT

Administration et secrétariat

Le service a répondu à 173 courriers portant sur diverses plaintes et requêtes relatives aux thématiques ci-dessous (un courrier pouvant traiter plusieurs points).

25	Collecte des déchets
10	Déchèteries et postes fixes
30	Dépôts sauvages
11	Equipement en conteneurs
22	Corbeilles de rue et cendriers
6	Crottes de chiens
2	Entretien du domaine privé
14	Littering
3	Mictions (urines et vomissures)
41	Nettoyage du domaine public
6	Nuisances sonores
3	Service hivernal (déneigement des trottoirs, zones piétonnes, etc.)
6	Tags
20	WC publics
16	Divers

Finances

L'environnement économique des matières recyclables s'est grandement modifié tout au long de l'année. Face aux variations financières de certaines matières, tels que le papier-carton et les métaux, et aux enjeux liés à la gestion des déchets et à leurs coûts de valorisation, la direction du service a lancé une analyse approfondie de sa structure de coûts. Elle permettra une mise à jour documentée et facilitée des différents tarifs pratiqués par les divisions Centre intercommunal de gestion des déchets (CID) et Propreté du domaine public (PDP), tout en assurant la couverture intégrale des frais supportés par la Ville. Une mise à jour annuelle permettra de mieux répondre à la réalité des coûts de traitement des déchets valorisables.

Communication

Une campagne de communication a permis de sensibiliser la population lausannoise à un meilleur tri des déchets mis dans les conteneurs collectés en porte à porte, lesquels contiennent encore trop de déchets étrangers à la matière collectée. Différents supports ont été utilisés pour attirer l'attention des usager·ère·s comme des autocollants apposés sur les camions de collecte, des affiches sur le réseau de la Société générale d'affichage (SGA) ou des vidéos sur le réseau d'écrans des tl. Pour compléter cette campagne, un street marketing a été installé sur la place Pépinet pendant trois jours en septembre afin de créer un contact privilégié avec les passant·e·s. Ils ont ainsi pu traverser un tunnel où se trouvaient moult informations sur la thématique du tri des déchets, puis tester leurs connaissances dans un petit concours de tri. De petites attentions, estampillées du nouveau slogan Lausanne, je prends soin de toi, ont été distribuées (gourde en aluminium recyclé, pocketbox et porte stylo en plastique en forme de conteneurs). La nouvelle brochure Trier, des petits gestes pour de grands effets, a également été largement distribuée pour informer sur les bons comportements de tri. Un plogging s'est en outre déroulé en juin, mêlant sport et ramassage des déchets sauvages.

Sécurité et santé au travail

Les activités quotidiennes du personnel des divisions opérationnelles du CID et de PDP présentent des risques potentiels importants en termes de sécurité et de santé sur le lieu de travail. Le système de management de la sécurité est adapté chaque année pour faire face à l'évolution des missions et des risques qui en découlent. Pour l'exploitation de l'usine TRIDEL S.A., il a été décidé de passer à une solution de branche interentreprises en partenariat avec les entreprises s'occupant également du traitement des déchets en Suisse. De cette façon, le personnel de l'usine disposera d'un système de sécurité efficace répondant aux normes pour ce type d'activités spécifiques.

La formation mise en place en collaboration avec l'Unité de santé et sécurité au travail afin d'améliorer le confort sur la place de travail et diminuer l'absentéisme (accidents et maladie) a été dispensée aux équipes travaillant dans les déchète-

ries fixes et mobiles durant le printemps 2019 ; elle a pour objectif de sensibiliser le personnel sur les bons comportements à adopter au poste de travail, mais également dans la vie quotidienne. Cette formation, déjà donnée au personnel de collecte du CID en 2018, sera étendue à l'ensemble du personnel de la division PDP dans le courant 2020.

Système de management de la qualité et de l'environnement

La certification ISO 9001 (management de la qualité) et 14001 (aspects environnementaux) a été remise au service en 2017. Un premier audit intermédiaire en octobre 2018 a débouché sur 15 recommandations. Le deuxième audit intermédiaire, mené en 2019, a relevé une non-conformité mineure pour ISO 14001 et débouché sur 15 recommandations visant l'amélioration continue des processus, dont 13 ont été validées et sont en cours de réalisation. Le mois de juillet 2020 verra le passage obligé d'un audit de re-certification ISO 9001 et 14001 en vue de conserver les acquis.

Délégué à la propreté

Le délégué à la propreté a coordonné une dizaine d'actions de nettoyage de la voirie avec des associations et des entreprises privées. Plusieurs actions de communication ont par ailleurs été reconduites comme le #LausannePlogging et le Clean-up-Day. De même, la collaboration initiée avec l'Établissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM) il y a trois ans pour des missions d'entretien au centre-ville s'est poursuivie avec succès. Le délégué collabore aussi à divers groupes de travail inter-directions et reste le contact privilégié des associations de quartier s'agissant du maintien de la propreté de l'espace public lausannois.

Juridique

Le travail de mise à jour et de clarification des directives municipales applicables par le service suite à l'entrée en vigueur, en 2018, des nouvelles directives déchets à l'attention des ménages, des entreprises et des propriétaires d'immeubles, s'est poursuivi. Ainsi, le texte relatif aux conteneurs à déchets et les pratiques du service concernant les ramassages spécifiques pour les déchets résultant des manifestations (restes de repas et huiles usées des entreprises) ont été réactualisés respectivement officialisés dans la directive concernée, qui devrait être adoptée en 2020.

S'agissant des recours interjetés depuis 2013 contre la taxe de base de l'article 12 A alinéa 1 du règlement communal sur la gestion des déchets, le Tribunal fédéral a rendu une décision de principe favorable à la Ville de Lausanne le 16 mai 2019, jugeant que, dans le cas d'espèce, la taxe de base perçue respecte le principe de proportionnalité. Nonobstant cette décision fédérale, quelques recourant·e·s pourraient s'obstiner et poursuivre leur procédure de contestation.

Ressources humaines

Les réorganisations de la division du CID amorcées l'an passé, au niveau de la collecte des déchets, ainsi que de la division PDP, s'agissant du réseau d'entretien du domaine public, ont été finalisées et mises en œuvre pour mieux s'adapter aux besoins en matière de gestion des prestations. Une réflexion a également été menée concernant la surveillance et la répression des infractions, que ce soit en matière de gestion des déchets ou du littering ; elle a conduit à la création de deux équipes rattachées respectivement au Groupe propreté espace public (GPEP) et au Groupe propreté gestion des déchets (GPGD).

Au niveau RH, l'année 2019 a donné lieu à de nombreux recrutements (plus de 30 engagements), en partie dus à des démissions mais aussi à des départs en retraite.

Le service a poursuivi ses efforts afin d'encourager les postulantes féminines et promouvoir l'égalité, avec le recrutement d'une agente de la propreté pour le GPEP, de deux ambassadrices du tri au CID, ainsi que d'une mécanicienne de maintenance à l'UVTD – TRIDEL.

En termes de formation, un cours sur mesure a été mis sur pied pour les cadres de la division du CID afin de rappeler les attentes de la direction et les responsabilités des fonctions de management. Cette formation prendra fin au début 2020 et fera l'objet d'un suivi.

PROPRETÉ DU DOMAINE PUBLIC (PDP)

Secteurs de voirie

La nouvelle organisation des secteurs a été mise en œuvre en 2019, notamment avec la création d'un nouveau secteur hyper-centre en lieu et place du secteur centre. Son horaire a été adapté pour permettre une présence élargie du personnel communal sur le terrain de 6h à 19h. La stratégie retenue a permis de créer un sixième secteur, dit technique, qui a été installé dans la vallée supérieure du Flon, dans les locaux de l'ancienne usine d'incinération ; il regroupe toutes les activités transversales des secteurs : brossage/lavage des routes, vidange des corbeilles, entretien des WC, enlèvement des tags et graffitis, entretien des abribus et lavage des corbeilles de rues.

Événements et opérations spéciales

La division a acquis une nouvelle machine dédiée à l'enlèvement des salissures pérennes comme les taches d'huile ou les chewing-gums qui jonchent l'espace public. Cette machine a la particularité de projeter de l'eau chaude sous haute pression et en même temps d'aspirer l'eau souillée, ce qui garantit une utilisation économique et écologique.

Par ailleurs, une action enlèvement des autocollants sur le mobilier urbain a été initiée durant l'été sur l'ensemble du territoire lausannois. Une dizaine de jeunes gens âgés de 15 à 20 ans ont été recrutés pour cette opération de nettoyage de fond des autocollants et stickers présents sur les poteaux de signalisation, les bancs, les descentes d'eau de pluie des immeubles, etc.

Une première opération de nettoyage des places a été organisée en juin 2019 et une partie des équipes de l'hyper-centre mobilisée autour de la place Saint-Laurent afin notamment de restituer l'aspect d'origine du dallage en granit et de rafraîchir tout le mobilier urbain de la place.

Tags et graffitis

Dans le cadre du partenariat initié par la Ville avec les propriétaires privés, le secteur technique en charge du nettoyage des tags et graffitis a pu s'appuyer sur la collaboration du GPEP pour recenser, par type de surface et de matériaux souillés, les 1'333 immeubles de la zone L. Les tags de 783 immeubles ont été recensés et 160 visites effectuées in situ, avec les propriétaires ou leurs représentant-e-s, afin de définir précisément les zones soumises à convention. A l'issue de ces visites, 109 conventions finalisées ont été envoyées et 93 ont été retournées signées.

Enlèvement des tags sur le domaine public (2015-2019):

Service gestionnaire	2015	2016	2017	2018	2019
Propreté urbaine	10	260	80	174	246
Parcs et domaines	75	84	61	71	95
Routes et mobilité	224	46	129	184	166
Sports	12	10	12	9	6
Logement et gérances	12	6	42	41	13
Services industriels	12	13	45	88	8
Eau		4	6	4	
Ecoles primaires et secondaires		1	1	1	1
Secrétariat général et cadastre		1			
Privé				45	8
Total de prestations	345	425	376	617	553
Coût par an (CHF)	138'000.-	157'000.-	159'372.-	213'046.-	174'637.-

A noter que les équipes anti-tags ont augmenté la fréquence de nettoyage des abribus suite à la reprise des 178 abribus qui étaient auparavant propriété de la SGA, ce qui explique la baisse significative du nombre d'interventions entre 2018 et 2019.

Déneigement

L'hiver 2018-2019 a été beaucoup moins rigoureux que le précédent, avec un cumul de 128 cm de neige sur les hauts de la ville. 38 interventions ont été nécessaires, en semaine ou le week-end, pour le déneigement et le salage des trottoirs, des places et des escaliers lausannois entre le 18 novembre 2018 et le 15 mars 2019. Pour ce faire, une centaine de collaborateurs ont été intégrés dans le service de piquet de neige, en étroite collaboration et sous la direction du Service des routes et de la mobilité qui a le leadership des opérations de déneigement. Environ 4'400 heures ont été nécessaires au déneigement et au salage des routes, des rues et des places lausannoises.

Groupe propreté des espaces publics (GPEP) et de gestion des déchets (GPGD)

Les 10 agent-e-s du GPEP et du GPGD ont examiné 3'827 sacs déposés de manière non conforme sur les trottoirs, soit 35.1 tonnes de déchets. Près de 5'200 heures ont été consacrées à la lutte contre le littering, à la surveillance des poubelles de rue ou des déchèteries fixes et mobiles. Dans ce contexte, 310 infractions ont été constatées et neuf avertissements adressés, principalement à de nouvelles résidentes et nouveaux résidents installés depuis moins de 60 jours sur le territoire lausannois. S'agissant de l'affichage sauvage, 13 infractions ont été transmises à l'Office de la signalétique urbaine du Service des routes et de la mobilité en vue d'un dépôt de plainte.

La loi sur les amendes d'ordre communales concernant le littering (article 17bis du règlement général de police) a permis de sanctionner 1'504 infractions, à savoir 1'325 pour abandon de déchets au sol (dont 1'315 mégots), 2 pour mélange de déchets, 103 pour abandon de déchets de manière non conforme, 61 pour avoir craché par terre, 7 pour des déjections canines et 6 pour des mictions.

S'agissant de l'équipement des immeubles en conteneurs à déchets, le GPEP travaille en étroite collaboration avec le Bureau des permis de construire. 447 dossiers ont ainsi été traités et 158 visites in situ effectuées. Des injonctions de mise en conformité de l'équipement ou de bonne gestion de celui-ci ont été adressées aux gérances et propriétaires en situation de non-conformité.

Le GPEP a encore été sollicité dans le cadre de trois manifestations publiques, dont la deuxième édition du #LausannePlogging et le Clean-up-Day. Il a également collaboré avec le Service des parcs et domaines dans le cadre de la campagne de communication Nourrir les pigeons ? Une fausse bonne action.

CENTRE INTERCOMMUNAL DE GESTION DES DÉCHETS (CID)

Collecte en porte à porte (en tonnes)

Tonnes collectées par type de déchet	2012 (avant RGD*)	2018	2019	Écart 2019/2018	Écart 2019/2018(%)
Ordures ménagères	42'768.26	23'247.47	23'382.26	+134.79	+0.6%
Papier-carton	12'812.66	11'523.92	10'909.24	- 614.68	-5.3%
Biodéchets	4'560.06	6'984.28	7'013.28	+29.00	+0.4%
Verre	6'756.15	6'318.74	6'200.84	-117.90	-1.9%
Total	66'897.13	48'074.41	47'505.62	-568.79	-1.2%

*règlement communal sur la gestion des déchets

Le taux de non-conformité des déchets collectés a augmenté de 1.72% en 2018 à 1.9% en 2019, mais reste en dessous du taux maximum de 3% fixé dans le concept régional du sac taxé. Par ailleurs, l'année 2019 a été la seconde année de collecte des déchets cuits et des déchets végétaux crus mélangés, appelés biodéchets, destinés à un traitement par biométhanisation. Les tonnages collectés sont restés stables, avec un peu plus de 7'000 tonnes. L'évacuation des biodéchets à destination des deux exutoires est réalisée par le rail depuis mai 2019, dans un souci de protection de l'environnement et en conformité avec notre stratégie en matière de transport.

Voici plus d'une année que la Ville a mis en service son premier camion de collecte 100% électrique. A ce jour, le bilan est positif. Le nouveau véhicule a tenu ses promesses, tant en fiabilité qu'en confort de collecte. Ses performances ainsi que son fonctionnement silencieux sont très appréciés des collaborateurs et des citoyens. Afin de poursuivre ce virage électrique, les deux camions de collecte reçus en décembre 2019 sont équipés d'une solution intermédiaire, où seul l'agrégat de la benne de collecte des déchets est électrifié, ce qui permettra de diminuer les nuisances sonores et la pollution et de réaliser une économie notable sur la consommation en carburant.

Autres prestations de collecte

La collecte et le traitement des lavures (restes de repas dans les restaurants et cantines) par bio-méthanisation se sont poursuivis en partenariat avec des entreprises tierces. Les quantités collectées restent stables à 1'780 tonnes en 2019, contre 1'786 tonnes en 2018. Le tonnage des huiles végétales collectées gratuitement pour la clientèle lavures s'est élevé à 61 tonnes en 2019 contre 64 tonnes l'année précédente, soit une baisse de 4.7%.

Les collaborateurs affectés aux prestations particulières ont assuré la gestion des flux de déchets générés par les manifestations organisées sur le territoire lausannois en mettant à disposition le matériel adéquat pour organiser de façon optimale le tri et la collecte des déchets. Parmi les manifestations les plus importantes figurent les 20KM de Lausanne, Athletissima, le Marathon de Lausanne ainsi que le Bô Noël. La planification des moyens de collecte et de tri des déchets à mettre en œuvre dans le cadre des JOJ 2020 a également été un élément marquant de l'année 2019.

Déchèteries fixes et mobiles

Les déchèteries fixes (Malley, Perraudettaz, Bourdonnette, Vélodrome et Vallon) ont reçu 198'145 visites contre 194'766 l'année précédente, soit une augmentation de 1.7%. Ce niveau de fréquentation tendrait à indiquer que le système est arrivé à maturation et est bien adopté par la population lausannoise.

La fréquentation du réseau de déchèteries mobiles, qui compte 29 points de collecte, affiche une augmentation de 7.5% (48'794 en 2019, contre 45'377 en 2018), qui s'explique en partie par la nouvelle déchèterie mobile sur le chemin de Bérée dès janvier 2019.

Ecopoints

Le projet d'intégration de nouveaux écopoints (préavis N°2018/54 « *Politique municipale en matière de gestion des déchets – Remplacement des infrastructures des écopoints existants par de nouveaux équipements de collecte sélective des déchets dans les quartiers lausannois et création d'installations de tri centralisé sur certaines places. Demande de crédit complémentaire* ») est entré dans sa phase de test en 2019, avant leur déploiement dans l'ensemble des quartiers lausannois en 2020. Ainsi, plus de 60 écopoints visant une standardisation fonctionnelle et visuelle sur le domaine public seront installés. Enterrée ou en surface, chaque installation permettra de collecter les fractions suivantes : aluminium/fer blanc mélangés, textiles et huile.

Nouveau système de facturation des passages en déchèteries intercommunales

Dans un contexte conjoncturel volatile, caractérisé par un prix des matières en forte baisse pour le papier/carton et les métaux ainsi que par des changements réguliers dans les modes opératoires, une analyse approfondie de la structure des coûts du CID a été initiée dans le but de réévaluer les tarifs. Ainsi, un nouveau système de facturation des passages en déchèteries intercommunales a été mis en œuvre dès 2019 afin d'assurer une couverture adéquate des coûts liés à ces infrastructures partagées avec les communes partenaires de Renens, Prilly, Pully et Paudex.

UVTD – TRIDEL : MANDAT D'EXPLOITATION DE L'USINE

Dans le prolongement des trois dernières années, l'usine TRIDEL S.A a traité 179'850 tonnes de déchets en 2019, soit environ 800 tonnes de plus qu'en 2018. Le tonnage traité correspond à la capacité maximale de l'usine.

En 2019, les tonnages acheminés par train depuis les différentes gares réparties dans les périmètres de gestion sont restés stables avec environ 78'000 tonnes. Une partie des déchets a été livrée vers d'autres usines pendant les révisions réalisées à l'usine et ce sont finalement environ 75'000 tonnes qui ont été livrées en bennes à TRIDEL S.A, en 2019 (environ 76'000 tonnes en 2018). A la demande de TRIDEL S.A., l'entretien des bennes a été renforcé avec l'engagement d'un ouvrier auxiliaire. Au final, 280 bennes ont été nettoyées et contrôlées en 2019 (108 en 2018).

La valorisation du bois de forêt s'est poursuivie en collaboration avec différents services communaux (Service des parcs et domaines, Service des routes et de la mobilité, Service industriels), avec environ 4'000 tonnes de bois transformées en énergie (6'400 en 2018). Il n'a pas été possible de valoriser du bois en fin d'année 2019 en raison des quantités importantes de déchets à traiter, ce qui explique la baisse des quantités traitées. Dans le futur, les quantités de bois de forêt traitées par TRIDEL S.A. vont diminuer.

Il a été décidé de revoir la planification des révisions des lignes d'incinération, et de procéder par étapes successives, en les révisant l'une après l'autre, sur cinq semaines, entre début juin et début juillet. Cette nouvelle organisation a permis de

regrouper les interventions des entreprises spécialisées sur une seule période, d'avoir les deux lignes travaillant à pleine capacité en septembre et de répondre ainsi aux premiers besoins de chaleur en évitant un arrêt de ligne, ce qui est bénéfique pour les installations et pour l'environnement.

Le regroupement des révisions a impliqué la constitution d'un stock de déchets en balles plus important en juin dernier, en collaboration avec le périmètre du Centre intercommunal de gestion des déchets VALORSA. Ainsi, quelque 3'000 tonnes de déchets sont stockées en balles sur le site de Penthaz. Ce stock sera utilisé dans les premiers mois de 2020, pour assurer un fonctionnement à pleine charge des lignes et permettre une production d'énergie thermique maximale.

D'une manière générale, l'exploitation des deux lignes d'incinération s'est bien déroulée en 2019. Les heures de fonctionnement sont en hausse pour la ligne 1 (8'208 heures en 2019 contre 8'008 en 2018) et stables pour la ligne 2 (8'131 heures en 2019 contre 8'042 heures en 2018), suite au regroupement des révisions qui a permis d'éviter un arrêt de ligne.

Le projet de récupération d'énergie dans les gaz de fumées a été réalisé durant la période des révisions et mis en service durant l'été. Grâce à ce dispositif, la quantité d'énergie thermique vendue aux Services industriels a battu un record. TRIDEL S.A. a ainsi vendu 311.9 gigawatts-heure (GWh) d'énergie thermique en 2019 (285.1 GWh en 2018), soit l'équivalent de la consommation de chaleur de plus de 25'000 ménages. Cette hausse de 9% s'explique également par le regroupement des révisions sur juin-juillet, ce qui permet de produire davantage d'énergie durant le mois de septembre. Les installations de production d'énergie ont très bien fonctionné durant toute l'année et le nombre d'heures de fonctionnement pour la production d'énergie thermique est stable (8'533 heures en 2019, contre 8'568 en 2018) et la disponibilité reste très élevée.

Dans la chambre de combustion de la ligne 1, la voûte de fin de grille a été complètement remplacée durant la révision. Les contrôles effectués en 2019 par l'Association suisse d'inspection technique se sont concentrés sur la chaudière de la ligne 1.

La turbine a bien fonctionné durant toute l'année et ses heures de fonctionnement sont en légère hausse (8'496 heures en 2019, contre 8'408 en 2018). Ainsi, la quantité d'énergie électrique vendue aux Services industriels reste très élevée, avec 69.8 GWh vendus, en légère baisse par rapport à 2018 (70.1 GWh). La prochaine grande révision de la turbine pour les 100'000 heures de fonctionnement est prévue en 2020. Le rendement énergétique moyen est en hausse (63% contre 59% en 2018) grâce à la récupération d'énergie dans les gaz de fumées et au regroupement des révisions.

Au 1^{er} janvier 2019, l'effectif d'exploitation de l'usine se montait à 48 personnes, pour un plan des postes prévoyant 48 ept, avec un collaborateur supplémentaire, un ouvrier auxiliaire pour le lavage des bennes. En cours d'année, plusieurs départs naturels et volontaires ont été enregistrés. Au 31 décembre 2019, le plan des postes prévoit toujours 48 ept et l'effectif est de 45 personnes travaillant à 100%, avec 3 collaborateurs·trices auxiliaires supplémentaires, deux secrétaires-réceptionnistes et un ouvrier auxiliaire. Un poste de chef·fe d'équipe d'entretien est toujours vacant à fin décembre.

L'année 2019 a été marquée par les événements suivants :

- mardi 5 mars : arrêt court de la ligne 2 pour une fuite de chaudière dans le 4^e parcours ;
- lundi 18 mars : arrêt court de la ligne 2 pour un blocage de l'extracteur à mâchefers ;
- lundi 3 juin au lundi 24 juin : 14^e révision de la ligne 2, avec arrêt d'usine complet du 17 au 24 juin ;
- lundi 17 juin au lundi 8 juillet : 13^e révision de la ligne 1.

GEDREL S.A.

La direction du service assure la gestion administrative de la société GEDREL S.A., périmètre de gestion des déchets qui compte 12 communes actionnaires, dont la Ville de Lausanne. Les travaux de secrétariat ont représenté 304 heures (289.25 en 2018), intégralement facturées à la société.

La gestion comptable a été effectuée par la comptabilité de la direction, laquelle facture directement ses prestations à GEDREL S.A. Les appels vers la ligne de téléphone info-déchets (n° d'appel gratuit 0800 804 806), reliée au CID, ont augmenté en passant de 5'970 en 2018 à 6'959 cette année.

Deux représentants du service participent également aux séances de la cellule financière afin de consolider les tonnages collectés par chaque commune et gérer la rétrocession des montants encaissés avec la vente des sacs taxés. Les communes du périmètre ont toutes adhéré au concept harmonisé de la taxe au sac.

Cette année, GEDREL S.A. a encore apporté son soutien au Lausanne Hockey Club, au Lausanne-Sports, à Graines de Foot et à Swiss Expo.

Depuis 2017, les actions de sensibilisation organisées dans les classes des écoles hors Lausanne sont gérées par la Coopérative COSEDEC. La brochure de sensibilisation s'adresse uniquement aux élèves lausannois·es : 99 classes ont ainsi bénéficié de ces animations en 2019. Les visites de l'usine TRIDEL S.A. sont quant à elles toujours proposées à toutes les écoles du périmètre de GEDREL S.A. et 102 visites ont ainsi été organisées durant l'année.

SERVICE ACHAT ET LOGISTIQUE VILLE (SALV)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Direction / Administration

- direction du service et gestion du personnel des trois sites (Malley, Vigie et Boussens)
- développement d'une politique d'achat responsable et économique pour la Ville
- présidence de la Commission d'achat Ville (CAV)
- coordination des projets

Achat et approvisionnement

- achats de matériel pour les réseaux électricité, eau, gaz, chauffage à distance et multimédia
- achats de matériels divers pour tous les services de la Ville (matériel CAV)
- gestion de l'approvisionnement des services au travers de la plateforme LausaShop
- coordination de l'achat des véhicules à l'usage des services

Assurances choses et patrimoine

- gestion et suivi des contrats pour l'ensemble des services de la Ville
- traitement des annonces de sinistres / ouverture de dossiers
- soutien technique et juridique / instruction des dossiers
- contacts et pourparlers avec les assureurs
- constat / établissement de rapport
- calculs de dommages et demandes de prétentions pour le compte des services
- négociation et entretien avec les partenaires internes ou externes
- défense des intérêts de la ville et vérification de la justification de l'indemnité des assureurs

Magasin et stock

- réception et stockage des marchandises sur les sites de Malley et de Boussens
- gestion de stocks de maintenance pour les réseaux anciens
- préparation des marchandises en fonction des commandes des services et des chantiers

Transport et gestion des données

- livraison, sur chantier, du matériel de réseau
- livraison, auprès de tous les services de la Ville, des marchandises commandées sur la plateforme centralisée
- gestion du garde-meubles communal
- prestations diverses de déménagement, transport et manutention pour l'ensemble de la Ville
- formation des conducteur·trice·s d'élévateurs pour toute l'administration
- administration et développement de la plateforme informatique de commande LausaShop
- gestion des projets informatiques du service et de la CAV
- facturation des marchandises commandées aux services communaux

Garage et conciergerie

- entretien du parc des véhicules et engins des Services industriels et du Service de l'eau
- gestion d'un pool de véhicules de remplacement à disposition des services
- participation partielle au processus d'achat des véhicules légers de toute la Ville
- entretien des bâtiments, locaux et installations techniques se trouvant sur les sites de Malley et de Boussens

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Achats & approvisionnement	8.40	8.40	8.50	8.50
Assurances choses & patrimoine	2.00	2.00	2.00	2.00
Direction (SALV)	3.00	2.00	5.00	4.00
Entretien véhicules & bâtiment	10.63	8.63	8.03	7.63
Magasin	6.80	5.80	6.00	6.00
Transport et gestion de données	10.00	10.00	10.00	10.00
Total service	40.83	36.83	39.53	38.13

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

	du 31 décembre 2018 au 31 décembre 2019
Unité administrative	
Total service	-1.30

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	n	ept	n	ept
Achats & approvisionnement	9	8.40	9	8.50
Assurances choses & patrimoine	2	2.00	2	2.00
Direction (SALV)	2	2.00	4	4.00
Entretien véhicules & bâtiment	10	8.63	9	7.63
Magasin	6	5.80	6	6.00
Transport et gestion données	10	10.00	10	10.00
Total service	39	36.83	40	38.13

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti·e·s

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	n		n	
Entretien véhicules & bâtiment	2		1	
Magasin	6		5	
Transport et gestion données	0		0	
Total service	8		6	

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2019	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	0	2
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	0	0
Total service	0	2

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	
Démission	
Départ à la retraite	
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement suppression poste	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	0

DIRECTION / ADMINISTRATION

L'effectif du SALV est resté stable, la variation de la dotation d'ept entre le 31 décembre 2018 et le 31 décembre 2019 étant la résultante de réorganisations internes qui ont fait varier temporairement le plan des postes.

En 2019, l'organisation de la direction du service a été remaniée avec le regroupement des cinq unités en deux divisions :

- la division Achats & assurances, qui regroupe les achats, les approvisionnements et les assurances de choses et du patrimoine ;
- la division Logistique & finances, qui regroupe l'ensemble des activités logistiques et de support : magasins, transports, prestations aux services, garage et conciergerie, et les finances du service ainsi que la création d'une cellule de coordination de projets.

Cette réorganisation, amorcée en début d'année et finalisée en septembre, vise à fluidifier les collaborations au sein du service, afin de partager au maximum les compétences et d'adopter une approche projets aussi bien en interne que dans les nombreuses collaborations du SALV avec les autres services.

2019 a également vu la recherche et l'accélération de coopérations avec les divers services de la Ville, aussi bien pour appuyer les partenaires internes lors de leurs acquisitions de marchandises, de matériel et parfois de prestations que dans les domaines de la logistique et des prestations aux autres services et entités. Reconnu comme service transverse de soutien aux activités régaliennes de la Commune, le SALV a été sollicité par la totalité des services que ce soit en termes d'achats, de logistique et d'assurances choses et patrimoine.

Pleinement associé au projet de Plan climat, le service poursuit notamment une politique écologique et économique en termes de mobilité interne en favorisant les acquisitions de véhicules propres lors des remplacements des véhicules et en menant en 2019 deux études visant à optimiser les flottes des véhicules communaux lourds et légers qui devraient déboucher sur des mesures concrètes dès 2020.

En matière de ressources humaines, deux recrutements, le chef de division achats et assurances et le chef de la conciergerie, ont été menés avec succès.

Les formations se sont poursuivies et la mise à jour respectivement la création des processus clés du service visent aussi à pérenniser les savoirs au sein d'une entité dont la moyenne d'âge est élevée et qui sera confrontée sous peu à des départs à la retraite. Le SALV a également continué sa politique active en termes d'apprentissage, en formant sept apprenti·e·s (six rattachés au SALV et une apprentie employée de commerce du pool géré par le Service du personnel).

Le service assume également son rôle dans l'insertion ou la réinsertion de personnes, que ce soit dans le cadre de stagiaires d'Emploi Lausanne ou de réinsertions en coopération avec l'Assurance invalidité et participe également au projet LIFT en accueillant un jeune écolier une demi-journée par semaine.

ACHATS ET APPROVISIONNEMENT

Les différentes actions entreprises ont permis de continuer à contribuer activement à l'amélioration du bilan écologique de la Ville en favorisant une politique de développement durable ambitieuse et conforme aux objectifs généraux dans le cadre des appels d'offre gérés par le SALV, tout en réalisant d'importantes économies; le tout sans négliger ni le confort ni le travail des collaborateur·trice·s. La Ville s'est d'ailleurs vue attribuer le 2^e prix ex-aequo Solidar qui classe les 87 plus grandes communes de toute la Suisse selon deux critères pondérés à part égale : l'aide aux pays en développement et les achats responsables.

Le service a également poursuivi la centralisation de nouveaux portefeuilles de produits et de prestations, en optimisant la durabilité des acquisitions et en réduisant le nombre d'articles référencés, en coopération avec les services utilisateurs. Principales réalisations en 2019:

- acquisition de 16 véhicules légers (dont 9 véhicules 100% électriques) pour un montant de CHF 580'190.- toutes taxes comprises;
- acquisition d'un élévateur 8 tonnes pour le site de Boussens (SALV) ;
- identification de nouveaux portefeuilles permettant de travailler sur de nouveaux potentiels de synergies ;
- identification des processus clé, avec publication des premiers processus fin 2019 ;
- identification des indicateurs clé, avec publication prévue début 2020 ;
- prise en charge du cycle d'approvisionnement des bombes de gaz des fontaines à eau de la Ville ;
- évaluation des prestations de pompage et d'élimination de séparateurs à hydrocarbures des stations de lavage et élaboration du marché par le SALV ;
- accompagnement des projets de la Ville, notamment sur les Axes forts, l'écoquartier des Plaines-du-Loup ainsi que sur l'appel d'offre sur la restauration collective ;
- atelier de réflexion sur la politique d'achat actuelle du SALV débouchant sur d'éventuelles propositions de modification pour 2020.

ASSURANCES CHOSE ET PATRIMOINE

Véhicules à moteur:

Nombre de sinistres enregistrés sur les véhicules à moteur: 300 (350 cas en 2018).

Coûts à charge de la Ville, après déduction des prestations d'assureurs et/ou de tiers responsables:

- préjudices causés à des tiers (risque RC) : CHF 27'248.66 (CHF 26'547.00 en 2018);
- dommages aux véhicules et engins communaux (risque casco) : CHF 67'033.60 (CHF 127'647.85 en 2018).

Autres sinistres:

241 sinistres enregistrés en 2019 pour un préjudice total de CHF 256'437.21 hors cas distribution de l'eau, contre 348 sinistres enregistrés en 2018 pour un préjudice total de CHF 782'077.35, dégâts des intempéries du 11 juin 2018 non compris.

Les 241 sinistres enregistrés pour 2019 se déclinent ainsi et ne concernent aucun événement majeur:

- dommages à la propriété: 125 cas;
- responsabilité civile: 52 cas;
- incendie et éléments naturels: 23 cas;
- distribution d'eau: 20 cas;
- eau bâtiment: 16 cas;
- matériel IT & technique: 4 cas;
- musées: 1 cas.

MAGASINS ET STOCKS

Le système de location de la nacelle à chenille à divers services de la Ville a donné entière satisfaction aux services emprunteurs et permet d'envisager d'étendre ce principe à d'autres équipements.

Sur le site de Malley, les travaux de couverture du pont roulant extérieur ont pu être menés à bien et permettent désormais un stockage au sec et de meilleures conditions de travail pour les collaborateur·trice·s. Des panneaux photovoltaïques ont été posés sur ce nouveau toit. La toiture des espaces communs et de bureaux du bâtiment a été végétalisée, ce qui permettra des gains énergétiques et écologiques.

Sur le site de Boussens, la Ville possède désormais une centaine de conteneurs de 20 pieds dont le volume de stockage est de 33 m³ par unité et dispose d'une surface de stockage goudronnée qui est désormais disponible et largement utilisée.

TRANSPORTS ET GESTION DES DONNÉES

Le SALV s'est vu confié par le Service de l'eau la distribution des bouteilles d'eau créées pour fêter les 10 ans de collaboration avec la Mauritanie, auprès des services de la Ville.

L'équipe Gestion des données a fortement accompagné l'implémentation du programme AS-TECH dans les deux derniers garages de l'administration communale et continué à assurer le support utilisateur·trice·s et les formations pour LausaShop.

L'équipe des prestations aux services (déménagements, garde-meubles) a été fortement sollicitée et a développé ses activités au profit du Service de la culture notamment pour le transport d'œuvres d'art.

ENTRETIEN ET SUPPORT

L'équipe du garage a changé les anciens logos avec la nouvelle identité institutionnelle sur les véhicules du SALV et des Services industriels.

L'équipe du garage a délogoté l'ensemble des bennes à ordures ménagères du Service de la propreté urbaine, c'est-à-dire retiré les autocollants sur des véhicules marqués.

Avec l'engagement d'un nouveau chef concierge, l'équipe est désormais au complet et accueille également régulièrement des stagiaires en réinsertion professionnelle.